

DJELFA

UN MORT ET NEUF BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

PAGE 05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 14^{ème} année
www.carrefouralgerie.com **D'ALGERIE**

N°4380 - LUNDI 08 FEVRIER 2016 - 15 DA - Edition Nationale

Bouira

SIX REFUGES POUR
TERRORISTES DÉTRUITS

PAGE 05

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

LE PARLEMENT APPROUVE À LA MAJORITÉ

Une commission sera installée au niveau de la Présidence
pour veiller à la concrétisation du projet adopté hier par le Parlement.

Lire en page 03



Transport aérien La liaison Alger-Tripoli suspendue à partir de vendredi

L'aviation civile algérienne a décidé de suspendre la liaison aérienne Alger-Tripoli à partir de vendredi prochain, a indiqué mardi soir le ministère des Transports dans un communiqué. "Après avoir informé les autorités libyennes et la compagnie Libyan Airlines, l'aviation civile algérienne a décidé de suspendre la liaison aérienne Alger-Tripoli à compter du vendredi 29 janvier 2016 et ce, jusqu'à nouvel ordre", précise le communiqué.

Mebarek Khalfa

L'ONEM pour le maintien de l'article 51



L'Organisation nationale des enfants des moudjahidine (ONEM) est pour le maintien de l'article 51 du projet de révision de la Constitution, exigeant la nationalité algérienne exclusive à ceux voulant briguer des fonctions supérieures de l'Etat, a indiqué samedi à Skikda son secrétaire général. Dans une déclaration à l'APS en marge d'une rencontre régionale visant l'explication de l'ossature de la nouvelle Constitution, Mebarek Khalfa a affirmé que l'ONEM demande au Parlement avec ses deux chambres, les représentants du peuple et tous ceux qui ont rapport avec le projet de la révision constitutionnelle "de maintenir l'article 51 tel qu'il est et de ne pas le toucher définitivement". Reconnaisant les contributions des Algériens porteurs de plusieurs nationalités durant la guerre de libération nationale, il a indiqué que "cette catégorie d'Algériens n'a pas été privée de postes, sauf pour certaines fonctions qui seront conditionnées par des critères exceptionnels". L'article 51 du projet de la Constitution, qui a été approuvé par le Conseil des ministres, stipule que "l'égal accès aux fonctions et aux emplois au sein de l'Etat, est garanti à tous les citoyens, sans autres conditions que celles fixées par la loi.

Secteur du tourisme à Oran

Une erreur de 50 da entrave l'achèvement d'un projet !!!

Alors que des pertes et des détournements en fortes sommes sont signalés par ci, par là, on apprend de la bouche du directeur du tourisme de la wilaya d'Oran, qu'il se trouve dans l'embarras pour achever un projet de taille dans la wilaya d'Oran. Il s'agit d'une erreur de 50 dinars dans le calcul du financement de ce projet estimé à coups de milliards. Cela n'est pas un cas unique, d'autres responsables ont aussi déclaré avoir été bloqués par le contrôleur financier à cause d'une affaire de centimes. Des situations qui demeurent parfois sans solution pendant des mois, voire des années.

Formation professionnelle - Habitat

Mebarki et Tebboune à la journée d'études sur les métiers de la construction

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki et le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, assisteront ce lundi à la journée d'études sur les métiers de la construction de l'urbanisme et de la ville à El Biar (Alger) afin de valoriser ces métiers par la présentation de nouvelle technologie et procédés utilisés dans le domaine de la construction et du bâtiment. Il aura aussi à procéder à la signature d'une convention de partenariat visant la prise en charge de la formation dans le domaine.

Affaires étrangères

Le ministre danois en visite de travail ce lundi en Algérie



Le ministre danois des Affaires étrangères, Kristian Jensen, effectuera, à partir de lundi, une visite de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette visite "répond à la volonté des deux pays d'impulser la coopération bilatérale et lui confère une nouvelle dynamique à même de conforter davantage les relations d'amitié entre l'Algérie et de la Danemark", précise-t-on. Elle donnera "l'opportunité aux deux ministres de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'examiner les voies et moyens à même d'élargir les axes de la coopération algéro-danoise à tous les secteurs recelant des potentialités", souligne-t-on. Cette visite permettra également aux deux parties d'échanger leurs vues et analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment, la situation au Mali, en Libye, et au Proche-Orient, ainsi que la problématique des réfugiés et la lutte contre le terrorisme", relève la même source.

Youcef Hamidi (PNA)

La prochaine Constitution, une nouvelle amorce pour l'édification de l'Algérie



Le président du Parti national algérien (PNA), Youcef Hamidi a qualifié, samedi à Mostaganem, la nouvelle constitution de "nouvelle amorce" pour l'édification de l'Algérie. Lors d'un regroupement des cadres et militants de son parti tenu à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki", M. Hamidi a indiqué que la nouvelle constitution comporte plusieurs points positifs surtout concernant la liberté d'expression et la dépénalisation de l'acte journalistique, soulignant dans ce contexte que la presse est l'artisan de la démocratie en Algérie. Il a rappelé que le Parti national algérien a participé à la révision de la Constitution et a donné des propositions dont certaines ont été prises en considération. L'intervenant a prié ceux qu'il a appelé les "douteurs" de l'histoire de l'Algérie, "à ne pas semer le désespoir parmi le peuple, surtout parmi les jeunes", estimant que "le printemps de l'Algérie est le saint Coran et que les tragédies des révolutions arabes ont abouti à la division des richesses de la Nation musulmane". Il a ajouté que sa formation politique "place l'Algérie au dessus du parti et au dessus de toutes les considérations".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN - 11ÈME ANNÉE
D'ALGÉRIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 29 69 76 / Fax: 041 29 17 89

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 023 70 91 04
Fax: 023 70 91 46

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN

Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie
ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefourdalgerie.com
E-mail: lecarfourdorani@yahoo.fr

**Tous les manuscrits
et les photos remis au journal
ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Projet de révision constitutionnelle

Le Parlement approuve à la majorité

Une commission sera installée au niveau de la Présidence pour veiller à la concrétisation du projet adopté hier par le Parlement.

Par Nadira FOUDAD

« C e sont des moments historiques », souligne le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, non sans ambages après l'approbation du projet de Constitution, hier, au palais des Nations par la majorité parlementaire acquise au duo FLN et RND, en dépit de la désapprobation de l'opposition parlementaire dont l'Alliance verte et Ennahda. Les parlementaires, par ce geste, viennent d'approuver solennellement le projet. Ils ont répondu à l'appel de la stabilité et de la sécurité du pays. Par ce vote, ils ont agi en faveur de l'état de droit. Sellal leur rend hommage pour avoir agi selon les aspirations du peuple algérien et celles du président de la République, en dépit de la crise financière que traverse le pays. Le Premier ministre n'en dira pas plus sur cette adoption et se contentera de féliciter les élus pour ce moment historique qu'est l'ère d'une nouvelle Constitution. Les premiers témoignages assurent que ce vote est sans surprise vu la majorité parlementaire acquise surtout au FLN depuis la dislocation de la coalition parlementaire. Le RND vient aussi à la rescousse par ses représentants au niveau des deux Chambres parlementaires, sans oublier que Abdelkader Bensalah considéré comme le 2ème homme de la République et initiateur de ces travaux qu'il a dirigé, hier, est du RND pour avoir dirigé en tant que SG aussi cette formation après le départ d'Ahmed Ouyahia. Après cette séance historique, Bensalah lira une longue lettre du président Bouteflika qui exhorte à la préservation de la stabilité du pays par la préservation de ces acquis. « Les votes de refus et d'abstention témoignent de l'ancrage de la Démocratie dans le pays », dira le président dans cette missive adressée aux présents après l'adoption à la majorité du projet. Dans cette lettre lue en son nom par Bensalah, il était question de faire un tour d'horizon des différentes étapes qu'a vécues l'Algérie émaillée par les réformes entreprises dans plusieurs domaines. L'Etat continuera à assumer sa responsabilité par la prise en charge de la dimension sociale grâce aux soutiens dans plusieurs secteurs. Il est clair que selon Bouteflika, la paix sociale doit être préservée coûte que coûte pour éviter la discorde. « La crise financière ne doit en aucun cas altérer le pays », en plaidant en faveur de la préservation des richesses du pays. Dans cette missive, il est fait état du dernier acquis qu'est la reconnaissance de la langue Amazigh comme langue nationale que le président se réjouit d'avoir inséré dans cette nouvelle Constitution. En définitive, il abondera dans le même sens que Sellal pour souligner tout le mérite des parlementaires après avoir fait une rétrospective de la dernière Constitution amendée en 2008. Il conclura sa lecture par un hommage rendu à l'ANP et aux différents corps de sécurité après avoir passé au peigne fin les différentes étapes qu'a traversées le pays pour prétendre à sa sécurité. Lors de la présentation du projet dans la matinée, Sellal a exposé ce qu'il a qualifié de la philosophie des amendements de la Constitution, lesquels ont pour objectif la consolidation et le renforcement de l'identité nationale, la protection des Droits de l'Homme, l'approfondissement de la démocratie, le renforcement des fondements de l'état de droit et l'indépendance de la justice ». Il indique notamment devant cette session extraordinaire que ce

projet permettra d'« immuniser » le pays contre les bouleversements politiques et les menaces qui guettent sa sécurité nationale. Voilà en somme la quintessence du message véhiculé, hier, par le Premier ministre lors de l'ouverture des travaux au palais des Nations sur l'adoption du projet de loi relatif à la Constitution. Ces travaux ont été dirigés par le président de la Chambre haute, Abdelkader Bensalah et qui, pour rappel, avait tenu au côté de Boughazi et du général Touati les premières consultations pour l'amendement de la Constitution en 2010, au siège de la Présidence. Lors de l'annonce officielle de cette réunion extraordinaire convoquée par le président Bouteflika, le Premier ministre a présenté le document devant les élus des deux Chambres après l'exclusion de la voix référendaire par dire que Bouteflika a choisi de conférer au projet de révision de la Constitution, un « caractère consensuel » et une « approche globale » avec une « large consultation sans aucune exclusion, en impliquant et en associant l'ensemble des acteurs politiques et sociaux. Intervenant à l'ouverture de la séance plénière du Parlement réuni en session extraordinaire consacrée au vote de ce projet, le Premier ministre a précisé que la révision de la Constitution est venue « concrétiser l'engagement pris par le président Bouteflika devant le peuple algérien dans le cadre des réformes politiques qu'il avait initiées », ajoutant que ce projet « répond aux aspirations du peuple et s'inscrit en droite ligne avec les grandes mutations qu'a connues la société algérienne ». Dans les coulisses, les mécontents dénoncent cette élection comme à l'accoutumée lors des séances d'adoption de projets de loi au niveau de la Chambre basse.

projet permettra d'« immuniser » le pays contre les bouleversements politiques et les menaces qui guettent sa sécurité nationale. Voilà en somme la quintessence du message véhiculé, hier, par le Premier ministre lors de l'ouverture des travaux au palais des Nations sur l'adoption du projet de loi relatif à la Constitution. Ces travaux ont été dirigés par le président de la Chambre haute, Abdelkader Bensalah et qui, pour rappel, avait tenu au côté de Boughazi et du général Touati les premières consultations pour l'amendement de la Constitution en 2010, au siège de la Présidence. Lors de l'annonce officielle de cette réunion extraordinaire convoquée par le président Bouteflika, le Premier ministre a présenté le document devant les élus des deux Chambres après l'exclusion de la voix référendaire par dire que Bouteflika a choisi de conférer au projet de révision de la Constitution, un « caractère consensuel » et une « approche globale » avec une « large consultation sans aucune exclusion, en impliquant et en associant l'ensemble des acteurs politiques et sociaux. Intervenant à l'ouverture de la séance plénière du Parlement réuni en session extraordinaire consacrée au vote de ce projet, le Premier ministre a précisé que la révision de la Constitution est venue « concrétiser l'engagement pris par le président Bouteflika devant le peuple algérien dans le cadre des réformes politiques qu'il avait initiées », ajoutant que ce projet « répond aux aspirations du peuple et s'inscrit en droite ligne avec les grandes mutations qu'a connues la société algérienne ». Dans les coulisses, les mécontents dénoncent cette élection comme à l'accoutumée lors des séances d'adoption de projets de loi au niveau de la Chambre basse.

Révision de la Constitution

Les groupes parlementaires saluent le contenu

L'appui sans réserve au projet de révision de la Constitution n'a pas tardé. « L'Algérie au dessus de toutes les considérations », c'est par ce leitmotiv que les chefs de groupes parlementaires des partis « poids lourds » ainsi que le tiers présidentiel ont, dans leur majorité, répondu par l'affirmative au texte de révision constitutionnelle. Un vote par « oui » et sans réserves des groupes parlementaires. C'est un secret de polichinelle que de dire que cette caution apportée au nouveau texte, répond à un impératif, un seul : celui de placer l'Algérie au dessus de toutes les considérations politiques ou partisanes, cela s'entend. Un contexte assez spécial selon les observateurs, qui prévaut en Algérie et qui impose désormais de « recentrer » les défis et les enjeux autour d'un seul et unique objectif « l'Algérie d'abord ». Conjoncture oblige, le texte dont les consultations ont été menées, tambour battant, depuis 2011 avec la classe politique, l'opposition et les diverses personnalités

nationales, semble, au bout du compte, arranger presque tout le monde. D'emblée, il faut reconnaître que les groupes parlementaires ont ouvertement exprimé leur adhésion au projet de révision constitutionnelle. Pas seulement puisqu'ils saluent en plus les nouvelles dispositions introduites à la loi fondamentale. Ils ont été unanimes à exprimer leur adhésion sans réserve au projet. Le texte n'avait pas été amendé depuis 2008. C'est la troisième convocation de suite depuis 1999 des deux Chambres pour le vote du nouveau texte. C'est dire que les choses se sont incontestablement accélérées depuis le retour de Bouteflika dans la politique. Le président Bouteflika avait, en effet, placé au centre de ses priorités, les réformes « profondes » et « progressives » qui touchent presque à tous les aspects de la vie quotidienne active et politique des Algériens. Quant au président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) au Conseil de la Na-

tion, Ali Bouzghiba, il considère que la révision de la Constitution comportait de nouveaux acquis et des garanties de l'intégrité du processus électoral et de nouvelles prérogatives pour l'opposition. « Le groupe parlementaire RND approuve entièrement les nouvelles dispositions introduites à la Constitution », a-t-il assuré. Pour sa part, le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) au Conseil de la Nation, Mohamed Zebiri, a affirmé que le texte de révision constitutionnelle couronnait un long et riche processus de consultations avec différents partis, organisations et personnalités nationales pour dégager un consensus qui préserve le pays de tout risque ou dérapage. Le projet de révision constitutionnelle renforce l'égalité entre les catégories de la société et consacre l'exercice démocratique et l'Etat de droit ainsi que les droits individuels et collectifs, la liberté d'expression et l'indépendance de la justice, a ajouté le parlementaire.

Point de Vue

Par B. Nadir

Une « délicate » épreuve pour le FLN !

C omme prévisible, nous avons une nouvelle Constitution. C'était prévisible que cette Constitution passe comme une lettre à la poste même si l'article 51, article ayant provoqué la polémique, a été béni. Béni, car aucun des députés n'a osé se mettre en porte-à-faux de Bouteflika. Un Parlement qui n'a pas les moyens de faire dans la moindre opposition. Un Parlement qui arrange le Pouvoir. Quelles sont les conséquences de l'adoption de cette Constitution ? Elles sont nombreuses, le Pouvoir a du pain sur la planche et il devra, désormais, composer avec le FLN de Saïdani. Ce dernier veut l'exécutif. Mais Bouteflika a encore besoin de Sellal tandis que Saïdani espère « diriger » le gouvernement, car il veut que le FLN gouverne même s'il est question de défendre le programme de Bouteflika. Les cadres du FLN pensent déjà à l'après-Bouteflika. Ils ont peur que le FLN soit « liquidé » ou « marginalisé » notamment en cette période de crise où le FLN sera considérée comme ayant cautionné les mauvaises décisions et donc « coupable » des malheurs des Algériens. Au FLN, on retient les leçons des années 90 où il n'était que l'ombre de lui-même durant l'ère de feu Mehri. Au FLN, on a peur qu'un RND bis puisse lui faire de l'ombre ou de le vider de ses cadres après l'ère Bouteflika. Le FLN veut être au premier plan en « négociant » avec force et en imposant ses points de vue. Le Pouvoir tentera de convaincre le FLN d'accepter Sellal comme chef du gouvernement et de lui faciliter le travail, sachant que le FLN peut le « bloquer ». Pour le moment, Saïdani ne va pas en guerre contre les clans du Pouvoir, car il sait qu'ils peuvent le « dégommer » en une fraction de seconde. Il tentera, alors, d'imposer ses « pions » un peu partout notamment comme wali et chef de daïra pour préparer les prochaines parlementaires et locales. Une « délicate » et « rude » bataille tant pour le Pouvoir que pour Saïdani. Le Pouvoir a encore besoin de Saïdani.

Sellal à propos du changement de gouvernement « Cela relève exclusivement des prérogatives du président »

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué dimanche à Alger que le changement de gouvernement relevait « exclusivement » des prérogatives du président de la République. « La question du changement du gouvernement relève exclusivement des prérogatives du président de la République et c'est à lui de juger s'il est nécessaire de le changer ou pas », a déclaré à la presse M. Sellal à l'issue de l'adoption de la loi portant révision constitutionnelle. Le Premier ministre s'est, en outre, félicité du « grand succès » qui a marqué la séance du vote du texte de révision, initié par le président de la République, ajoutant qu'« un énorme travail » attendait le staff gouvernemental pour la concrétisation des dispositions contenues dans le nouveau texte.

Pôle & Mic

Par Adnan Mourir

Loi contre la violence: superbe lever de soleil nuageux

L'oi interdisant la violence sur les femmes: après moult genèses et apocalypses, on aboutit enfin à une sortie honorable, la violence faite aux femmes est punie par la loi. La promulgation de la loi a déchainé un esclandre incontrôlable provoqué par des individus misogynes opposés à cette loi. Cette frange réactionnaire de femmes et d'hommes, portant en eux encore le bâillonement des libertés individuelles, affiche une résistance sans nom afin de continuer de mettre à mal l'équilibre du couple souvent dominé par la rationalisation de la violence tant sur le plan physique que psychique. Cette loi qui essaie de transmuter la domination en une légère autonomie, se révèle de prime abord comme une énergie pratique, ravivant un tant soit peu le désir de vivre ensemble et le contact chaleureux longtemps éteint par la détresse et l'angoisse imposées par les bourreaux du temple de la domination masculine, condamnant sans scrupules l'émergence croissante du Féminin. Ceci dit, loin du discours dithyrambique et au-delà de l'admiration que son combat exige, cette loi salvatrice peut s'avérer comme une illusion d'un moment. Faute de subvertir l'aliénation sociale qui fonde sa stratégie dans les projections persécutées, la concrétisation de cet amendement peut être destinée à tromper l'œil et l'esprit en s'enveloppant d'un voile consolateur seulement. Cette vision peut paraître pessimiste, car même si on tient compte de la bonne foi de la misogynie ambiante enracinée dans le psychisme humain, comment peut-on expulser voire répudier cette domination ancrée dans l'inconscient de chacun des citoyens. Prenons comme exemple, cet agent de la sûreté nationale, qui selon lui, le bon usage du sexisme plonge ses racines dans les abîmes de l'éducation surmoïque; il atteste que la femme est mineure par essence. A cet égard, combien de femmes sont vouées aux hégémonies quant aux dépôts de plainte, les exemples sont édifiants: c'est ton mari, c'est normal, pense à tes enfants. Tout ordonner à la biologisation sociale dans toute sa complexité, sans épargner bien sûr le volet éducatif qui relègue la position de la femme dans une posture minorisée en lui réservant une place dans la reproduction des tâches ménagères qui demeurent une fonction consacrée uniquement à la féminité, les manuels scolaires abondent dans ce sens ainsi que certains médias qui placent la femme dans une posture sexiste. A travers ce bref survol, nous pouvons constater l'état de flottement qui caractérise le sujet et pour ainsi dire le processus de subjectivation qui se trouve en péril; car à vouloir tout construire sur un château de cartes, nous ne faisons que rationaliser cette suprématie masculine sous couvert de progrès social. Il faudrait dire que la moulinette idéologique du sexisme trouve son aïeule même dans les associations dites féministes qui essentialisent l'être de la femme d'une autre façon, en usant du refoulement de «la négation de toute ontologie, accentuée par l'idéologie actuelle qui appauvrit l'ouverture de la féminité», comme le souligne certains psychanalystes. Enfin, devant les missionnaires fanatiques qui défendent le sacré ignoré du passé mythique de la suprématie masculine, les espoirs grandioses de la revitalisation doivent prendre le pas sur ce caractère d'inhibition, pour paraphraser Claude Bernard: «Ce que nous savons, est le grand obstacle à l'acquisition de ce que nous ne savons pas».

Lutte contre le blanchiment d'argent Le savoir-faire palestinien au service des banquiers algériens

L'absence d'un suivi sérieux et de cadres compétents en matière de contrôle bancaire, a, paraît-il, laissé son impact négatif, non seulement l'efficacité du système financier national mais aussi sur sa crédibilité au niveau des instances internationales. Détournements de deniers publics, blanchiment de l'argent sale en provenance, soit par des activités terroristes ou du trafic de la drogue, en impliquant le crime organisé, ainsi que le transfert illégal de fonds vers l'étranger, sont généralement les trois grandes « spécialités » ayant terni l'image de notre système financier et bancaire ainsi que de toute évidence, l'exposant aux plus redoutables dangers.

Au cours des 15 dernières années, dites des vaches grasses et avec le renflement des caisses de l'Etat de l'argent devenu « facile », suite à la hausse des prix des hydrocarbures, certains opportunistes ont vu une occasion pour exploiter le relâchement, afin d'y commettre des forfaits... Le recours aux concours des frères ou amis étrangers en vue d'améliorer la maîtrise d'une situation déplorable, démontre une fois encore que le pays a beaucoup saigné au cours des années passées: détournements, transferts illicites

des fonds et blanchiment d'argent sale ont failli mettre le pays à genou. L'organisme palestinien chargé de la supervision bancaire et de la lutte contre le blanchiment d'argent s'est dit disposé à renforcer ses actions de formation et d'échange d'expériences en faveur des banquiers algériens. C'est ce qu'a indiqué, dimanche à Alger, M. Wael Lafi, directeur de l'Unité du suivi financier auprès de l'Autorité monétaire palestinienne (AMP), qui est l'un des organismes arabes, leaders en matière de supervision bancaire et de lutte contre le blanchiment d'argent. "Nous avons déjà formé des inspecteurs de la Banque d'Algérie dans la lutte contre le blanchiment d'argent et nous sommes disposés à poursuivre nos actions de formation au profit des cadres algériens activant dans d'autres secteurs à l'instar des douaniers et des juristes", a déclaré M. Lafi, lors d'une conférence, en présence du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, et du gouverneur de l'AMP, Azzam Achawae. Selon le directeur de cette Unité du suivi financier, qui est l'homologue de la Cellule algérienne du traitement et du renseignement financier (Ctrf), le succès de l'organisme qu'il dirige, réside surtout dans la priorité accordée au développement des ressources

humaines et à la formation de haute qualité. En plus, a-t-il expliqué, l'échange très étroit entre les instances de contrôle financier et les instances judiciaires a permis à cette unité d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions. L'Unité palestinienne de suivi financier, rattachée à l'AMP et non pas au ministère des Finances comme c'est le cas pour la Ctrf, a obtenu auprès du FMI d'une certification qui est, donc, reconnue à l'échelle internationale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de la supervision bancaire. A ce propos, le directeur général de l'inspection générale de la Banque d'Algérie, Si Fodhil Hanafi, a indiqué à la presse que des cadres de cette Unité palestinienne de contrôle bancaire ont déjà assuré la formation d'une trentaine d'inspecteurs de la Banque d'Algérie chargés de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. "L'Autorité monétaire palestinienne possède l'une des meilleures cellules de supervision bancaire dans le monde arabe. Elle a beaucoup investi dans la formation et les techniques de contrôle et a contribué, à travers un premier cycle de formation, à améliorer le niveau de supervision bancaire en Algérie", a-t-il fait savoir.

B. Abdelakder

La maire de Paris Anne Hidalgo à Alger Accélérer la coopération entre les deux capitales

La maire de Paris, Mme Anne Hidalgo a entamé dimanche une visite de travail de deux jours à Alger où elle a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. "Je suis venue pour faire en sorte que les relations entre Paris et Alger soient accélérées", a-t-elle indiqué précisant que les relations entre l'Algérie et la France "sont fortes". "C'est dans cet ense-

ble de bonnes relations que je suis venue auprès du wali pour faire en sorte que les relations entre Paris et Alger soient accélérées", a-t-elle souligné, ajoutant qu'il y a des relations d'entente suite à des visites à la fois du président algérien à Paris et aussi du président français, François Hollande, ici à Alger". Elle a rappelé "Nous avons un très bel accord de coopération signé en 2003. Dans cet accord, il y a eu des réalisations. Il est en gran-

de partie réalisés mais il faut achever ensemble ces réalisations". "Je suis là pour marquer cette amitié très forte et ce lien très fort entre Paris et Alger et puis accélérer cette coopération entre nos deux pays et faire en sorte que cette entente entre nos deux pays soit portée par les de deux capitales", a déclaré la maire. Paris et Alger ont signé en 2003 un traité d'amitié et ont engagé depuis cette date d'importants projets de coopération.

Décrochage et déscolarisation Un problème complexe aux nombreux déterminants

Les participants à une journée d'étude sur le "Décrochage et déscolarisation: facteurs déterminants et procédures institutionnelles d'accrochage" ont souligné dimanche à Oran la complexité du problème du décrochage scolaire dont les déterminants sont nombreux et variables selon les personnes et les environnements. "Décrochage et déperdition indiquent des réalités différentes et proches à la fois, c'est une façon de quitter l'école de manière provisoire ou permanente. C'est un processus qui lie des facteurs d'ordre scolaire, personnel, économique et social", ont-ils estimé, lors de cette rencontre organisée par le CRASC. Lakhdar Baghdad, Expert consultant en sciences de l'Éducation, a souligné que le redoublement est devenu une "caractéristique du système éducatif", signalant l'existence de "cassures" au niveau des transitions entre les différents cycles:

primaire, moyen et secondaire, et que le redoublement "explose" à partir de la 1ère AS. L'un des facteurs ayant conduit à cette situation, estime l'intervenant, est en rapport avec plusieurs anomalies constatées sur le terrain, notamment le non respect de l'âge. Sur un autre plan, le conférencier a soutenu que le système éducatif souffre d'un manque latent d'études et de recherches scientifiques pour éclairer les décideurs, soulignant que, dans ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale "ne peut pas être en même temps juge et partie". Rosa Mahdjoub, de l'Institut national de recherche en Éducation (INRE), a indiqué, quant à elle, que de façon complémentaire aux objectifs quantitatifs de l'éducation, la qualité des services éducatifs offerts constitue un objectif important de l'Éducation pour tous et une dimension essentielle de la pertinence des systèmes éducatifs. Dans

son analyse de la situation dans les cycles primaire et moyen, Rosa Mahdjoub a indiqué que les statistiques ont démontré que le taux de redoublement avoisine les 20% dans le moyen, contre 7% dans le primaire. Dans ce cas précis, elle a indiqué que des "difficultés significatives" sont constatées dans le cycle moyen, observant que c'est à l'intérieur des cycles d'études et non pas dans les transitions que se situe le problème, suggérant ainsi que les causes sont "beaucoup plus pédagogiques que sociales".

Zohra Hassani, de l'Université Oran2 et chercheur au CRASC, a, elle, indiqué que l'école est un milieu important pour les enfants, un déterminant du bien-être aussi pour les élèves que pour les enseignants et, indirectement, les parents. L'intervenante a ajouté que plusieurs profils de jeunes risquent de ne pas "aimer" l'école.

Chalets préfabriqués de Chlef

«Ce n'est pas la faute de l'administration...»



S'étant exprimé sur les ondes de radio Chlef, le wali Mr Abou bakr Essessedik Boussetta, lors de sa visite au guichet unique de Hay Salem où sont concentrés tous les dossiers relatifs à l'éradication des chalets en préfabriqué hérités au lendemain du séisme de 1980 qui ébranlé la wilaya de Chlef, le premier responsable de la wilaya qui suit de très près le dossier du préfabriqué, a déclaré que si certains chalets sont toujours debout, ce n'est pas de la faute de l'administration, c'est de la faute des familles qui n'ont pu se départager après que le propriétaire légal du chalet ne soit plus de ce monde, ses héritiers n'ont pu

se mettre d'accord sur lequel d'entre eux touchera l'aide financière de 120 millions de centimes. L'éradication des chalets en préfabriqué est pour fin décembre 2016, dira le wali, resteront seulement les familles confrontées aux problèmes d'héritage et aux problèmes de cadastre. Pour sa part, ajoutera le wali, l'administration représentée par le wali en personne qui suit de très près le dossier du préfabriqué depuis son installation à la tête de la wilaya de Chlef, a créé pour les familles un guichet unique et une commission chargée du traitement de tous les dossiers des familles vivant dans les chalets, un guichet unique regroupant tous les

intervenants pour la constitution du dossier d'octroi de l'aide de 120 millions de centimes en matière de papasse. En 2015, affirmera le wali, 2500 familles ont pu toucher leur aide de 120 millions et ont pu remplacer leurs baraques en dur, l'opération d'octroi de l'aide est toujours en cours et à une cadence de 230 dossiers traités par mois, chose qui augure d'une éradication complète du préfabriqué au niveau du territoire de la wilaya de Chlef pour fin décembre 2016 grâce au wali, faut-il le noter, qui a relancé, à plus d'un titre, le problème du préfabriqué et son éradication.

B.REDHA

Gendarmerie nationale
Diminution sensible des actes criminels
dans l'Est du pays en 2015

Le chef du 5ème commandement régional de la Gendarmerie nationale, le général Karim Baiben, a indiqué dimanche à Constantine que l'exercice 2015 a été marqué, dans l'est du pays, par une diminution "sensible" des actes criminels par rapport à l'année 2014. Ce recul est le fruit du "travail de prévention, de surveillance et d'intervention effectué par les gendarmes, conformément aux dispositions arrêtées dans le plan d'action mis en œuvre et supervisé par le 5ème commandement régional", a souligné cet officier supérieur lors d'une conférence de presse, consacrée à la présentation du bilan annuel des activités du Commandement régional qui rayonne sur 15 wilayas dans l'est algérien. Le plan opérationnel activé par le 5ème Commandement régional est "basé, surtout, sur une présence permanente sur le terrain et sur le renforcement des capacités de surveillance et de prévention", a ajouté le général Baiben, insistant sur "l'importance de l'implication des citoyens dans la lutte contre la criminalité". Le citoyen "doit participer à sa propre sécurité", a estimé à ce propos cet officier supérieur qui a mis l'accent sur "l'importance des supports d'information et de sécurité" (numéro vert 1055 et le dispositif de la pré-plainte) mis à la disposition



des citoyens par ce corps constitué. Le général Baiben a affirmé que le 5ème commandement régional de la Gendarmerie nationale a réalisé, durant l'année 2015, des "prouesses significatives" en matière, notamment, de lutte contre le crime organisé, la contrebande, la commercialisation illicite d'armes à feu et les crimes économiques avec des augmentations respectives dans le nombre des affaires traitées de 26,33%, 60,49%, 57%, et près de 6% par rapport à l'année 2014. Près de 3.300 individus impliqués dans 3.769 affaires ont été arrêtés en 2015 pour des affaires de trafic de drogue, commercialisation illicite d'armes, faux et usage de faux, crimes économiques, contrebande et immigration illicite, a

indiqué le chef du 5ème Commandement, précisant que plusieurs réseaux maffieux ont été démantelés dans l'est du pays dans le cadre d'opérations menées par les éléments de la Gendarmerie nationale. S'agissant de la sécurité des personnes, de l'ordre public et de la police judiciaire, les gendarmes du 5ème commandement régional ont interpellé 17.351 personnes dont près de 600 femmes, a-t-il également fait savoir au cours de cette conférence de presse. Le 5ème Commandement régional de la Gendarmerie nationale couvre quinze wilayas dans l'est du pays, soit une superficie de 80.727 km2 avec 530 km de littoral et 486 km de bande frontalière.

Bouira

Six refuges pour
terroristes détruits

Six (6) refuges pour terroristes ont été découverts et détruits samedi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bouira, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération de fouille et de ratissage menée par les forces de l'ANP dans la zone de Kaf Lehssane au secteur opérationnel de Bouira (1ère Région militaire), un détachement a découvert et détruit, le 6 février 2016, six (6) refuges pour terroristes contenant des denrées alimentaires, des effets de couchage et d'autres objets", précise la même source. Au niveau de la 6ème Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam "a arrêté onze (11) immigrants clandestins et a saisi un camion", ajoute-t-on. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté, à d'El Taref (5e Région militaire), deux (2) contrebandiers à bord d'un véhicule chargé de (3900) téléphones portables", signale encore le MDN.

Djelfa

Un mort et 9 blessés
dans un accident
de la circulation

Une personne est décédée et neuf (9) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, samedi soir à Djelfa, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la Protection civile. Cet accident mortel s'est produit, dans la partie nord de la wilaya, sur l'axe de la RN1 reliant les villes de Djelfa et Hassi Bahbah, lorsqu'un camion de petit tonnage a dérapé et s'est renversé, causant la mort d'un septuagénaire (71 ans), en plus de blessures à neuf (9) autres personnes, âgées entre 36 et 73 ans. La même source a signalé l'assistance des blessés sur place, avant leur transfert au service des urgences de l'hôpital du chef lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte aux fins de déterminer les circonstances exactes de ce drame de la route, est-il encore précisé.

El Bayadh

02 morts
et 04 blessés
dans une collision

Deux (02) personnes ont trouvé la mort et quatre (04) autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu samedi à El Bayadh, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules touristiques qui roulaient en sens inverse à 10 km au sud de la ville d'El Bayadh. L'accident a fait deux morts, un homme âgé de 50 ans et sa fille âgée de 10 ans et 4 blessés graves (âgés entre 17 et 40 ans). Ces derniers ont été transférés au service des urgences de l'hôpital Mohamed Boudiaf, selon le directeur de wilaya de la protection civile d'El Bayadh. Les services de la gendarmerie nationale territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident mortel.

Concessionnaires de véhicules Le quota en fonction de la part habituelle des importations globales

Le quota des importations des véhicules sera attribué au concessionnaire en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'il avait l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules, a indiqué à l'APS un responsable au ministère du Commerce. "Nous prendrons en considération le courant d'échanges traditionnels du concessionnaire, c'est-à-dire que nous allons répartir les quotas sur la base de la part de marché de chaque concessionnaire sur les trois dernières années. C'est un système qui sauvegardera un peu les quotas de chaque concessionnaire", explique l'un des membres du Comité permanent chargé des délivrances de ces licences, entrées en vigueur début 2016. A titre d'exemple, "si un concessionnaire avait l'habitude d'importer 20% des importations globales des véhicules, il aura 20% du contingent global", ajoute-t-il. Par ailleurs, il fait savoir que pour un nouveau concessionnaire qui n'a pas un courant d'échanges traditionnels puisqu'il n'exerçait pas cette activité durant ces toutes dernières années, "il n'aura pas droit à un quota". Le contingent global des véhicules, dont le délai de dépôt des demandes de licences a expiré le 3 février en cours, a été fixé à 152.000 unités sur l'année 2016, rappelle-t-on. Le nombre des véhicules importés en 2015 a atteint 265.523 unités pour 3,14 milliards de dollars, contre 417.913 unités (5,7 milliards de dollars) en 2014, selon les statistiques du Centre national des statistiques des Douanes (CNIS). Les produits importés dans le cadre des contingents sont soumis aux licences d'importation dont l'octroi est régi par l'une de quatre (4) formules de contingentement. Appliqués en fonction de la nature des produits importés, les 4 nouveaux systèmes de répartition des contingents sont l'ordre chronologique d'introduction des demandes de licence, la répartition en quotas des quantités demandées, la prise en considération des courants d'échanges traditionnels et l'appel à manifestation d'intérêt.

Distributeurs du lait pasteurisé en sachet Augmentation de la marge bénéficiaire des distributeurs

La marge bénéficiaire des distributeurs du lait pasteurisé en sachet sera revue à la hausse passant de 0,75 DA/litre actuellement à 0,90 DA/litre, mais sans aucun impact sur son prix de vente au consommateur, a appris l'APS auprès d'un responsable au ministère du Commerce. Pour la mise en place de cette mesure, un projet de décret, modifiant celui de février 2001 portant fixation des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachet, est en cours d'examen au niveau du gouvernement, selon la même source. La modification du texte en vigueur porte sur la révision de la marge bénéficiaire des distributeurs des sachets de lait pasteurisés, réclamée à maintes reprises par ces derniers. L'augmentation de la marge bénéficiaire, versée par le Groupe industriel des productions laitières (Giplait), sera appliquée avec effet rétroactif commençant au 1er février 2016. A rappeler que lors d'une réunion tenue en janvier dernier avec le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, les représentants des distributeurs de lait de la wilaya d'Alger avaient exposé les différents problèmes rencontrés par leur corporation dont l'insuffisance de la marge bénéficiaire, l'inadaptation du contenu du registre de commerce, une fiscalité inadéquate avec la réalité des revenus et la vétusté des moyens de transport.

Région MENA

Des perspectives économiques prudentes

La Banque mondiale (BM) a indiqué que les perspectives économiques dans la région Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA) à court terme restent "teintées d'un pessimisme prudent" avec une croissance "assombrie par la guerre, le terrorisme et, dans une certaine mesure, la chute des cours du pétrole". Dans son dernier bulletin trimestriel d'information économique consacré à la croissance économique de cette région, publié sur son site web, la BM étudie les différentes façons, y compris la crise des déplacements forcés de population, dont les guerres civiles mettent à mal les économies de pays de la région, et cherche aussi à savoir comment la situation économique se rétablirait dans l'hypothèse du retour à la paix. Le coût économique de cinq années de guerre en Syrie et de leurs retombées sur les pays voisins à savoir la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Irak et l'Egypte est estimé à près de 35 milliards de dollars de pertes de production (sur la base des prix de 2007), soit l'équivalent du PIB de la Syrie en 2007. Selon une évaluation provisoire de la BM des dommages survenus dans six villes syriennes (Alep, Dar'a, Hama, Homs, Idlib et Lattaquié) et sept secteurs (logement, santé, éducation, énergie, eau et assainissement, transports et agriculture), le coût de ces dégâts se situait dans une fourchette com-

prise entre 3,6 et 4,5 milliards de dollars à la fin de 2014. Pour le coût de la remise en état des infrastructures en Libye, il est estimé à 200 milliards de dollars sur les dix prochaines années. "Non seulement les guerres civiles ont causé d'innombrables dommages humains et matériels, mais elles ont provoqué une des pires crises de déplacements forcés depuis la Seconde Guerre mondiale", constate Shanta Devarajan, économiste en chef de la BM pour la région Mena. "Le chômage est élevé chez les réfugiés, surtout parmi les femmes, et ceux qui ont un emploi travaillent souvent sans aucune protection dans le secteur informel. Au Liban, environ 92% des réfugiés syriens n'ont pas de contrat de travail et plus de la moitié d'entre eux sont embauchés de manière saisonnière, à la semaine ou à la journée pour des salaires minimes", poursuit l'économiste. La persistance des conflits et des violences ont réduit à néant des années de progrès dans le domaine de l'éducation en Libye, Syrie, au Yémen et en Irak, indique encore la BM. En Syrie, la guerre civile a empêché plus de la moitié (50,8 %) des enfants d'âge scolaire d'aller à l'école en 2014-2015. Au Yémen, le nombre de pauvres est passé de 12 millions avant la guerre à plus de 20 millions aujourd'hui, soit 80% de la population. Les pays frontaliers des zones de conflit (Turquie, Liban, Jor-

danie et Egypte), dont beaucoup se trouvent déjà dans une situation économique difficile, sont soumis à une pression budgétaire considérable. Selon les calculs de la BM, l'arrivée de plus de 630.000 réfugiés syriens coûte plus de 2,5 milliards de dollars par an à la Jordanie, soit 6% de son PIB et un quart de ses recettes publiques annuelles. "Un règlement de paix en Syrie, en Irak, en Libye et au Yémen pourrait entraîner un rapide rebond de la production pétrolière, qui permettrait à ces pays de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire, d'améliorer leur balance des paiements courants et de stimuler leur croissance économique à moyen terme. Ce qui, en outre, aurait des retombées positives sur les pays voisins", estime Lili Mottaghi, auteur du rapport et économiste pour la région MENA à la BM. Si les conflits s'apaisent dans la région, un passage pacifique à la démocratie stimulera la croissance économique en encourageant l'investissement, la scolarisation, les réformes économiques et la fourniture de biens publics et en réduisant les troubles sociaux, insiste la Banque. Selon les estimations de la BM, la mise en place de régimes démocratiques à part entière dans les pays de la région MENA porterait le taux de croissance moyen du PIB à 7,8% en l'espace de cinq ans contre environ 3,33% en l'absence de transition démocratique.

Avant juin prochain Un forum des hommes d'affaires algéro-émiratis à Abu Dhabi

L'ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unis Saleh Attiya a révélé dimanche à Dubaï qu'un forum économique des hommes d'affaires algéro-émiratis se tiendra au cours du premier semestre de l'année en cours à Abu Dhabi. Dans une déclaration à la presse à la veille de l'ouverture du sommet mondial des gouvernements, M. Attiya a précisé que cette rencontre, qui traduit les recommandations de la Haute commission mixte tenue en novembre 2015 à Abu Dhabi permettra d'"examiner les opportunités d'investissement et de partenariat entre les deux parties dans les domaines économiques et commerciaux". La rencontre, ajoute l'ambassadeur, se déroulera dans le cadre d'ateliers et verra la participation des chambres de commerce des deux pays, du ministère de l'Industrie algérien, du ministère de l'économie émirati et les patronats des deux pays. M. Attiya a affirmé que cet important forum était susceptible de contribuer à la "relance de la coopération bilatérale dans les domaines du partenariat et de l'investissement".



Les travaux de la Haute commission mixte algéro-émiratite tenue à Abu Dhabi les 11 et 12 février dernier, a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale dans le secteur commercial. La commission a mis l'accent en outre, sur la "volonté commune" des deux pays quant à l'augmentation du volume des échanges commerciaux et l'importance du rôle du

secteur privé dans le développement de la coopération économique et la recherche de nouvelles opportunités d'investissement. Les travaux de la session ont été présidés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et le ministre émirati des Affaires étrangères, Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane.

Visite de travail et d'inspection du P/APC d'Oran

Des efforts considérables des différentes divisions

Une visite de travail et d'inspection du P/APC d'Oran, M. Noureddine Boukhatem et ce, en présence des vice-présidents, du secrétaire général et des directeurs des divisions (DAE, DTNM, DPE et DVC), a eu lieu, hier, à la place Jeanne d'Arc et devant le cinéma Marhaba (ex-Escorial). En effet, le maire de la plus grande commune d'Algérie ne badine pas avec son emploi du temps. Tout est programmé pour que la métropole méditerranéenne soit toujours à la page. Il faut dire que les travaux ont dépassés les 50%, suite aux efforts considérables des différentes divisions (DTNM, DPE, DVC ou DAE) qui sont en train de faire un travail considérable pour la ville d'Oran. Les citoyens qui passent, trouvent que le travail effectué embellira à coup sûr El Bahia. «Il faut dire que c'est de cette belle place Jeanne d'Arc qu'est venue l'idée d'organiser la première édition des floralies vu que l'on a organisé le premier parterre fleuri. Cela

dit, pour la prochaine édition des floralies, je demanderai aux organisateurs de me ramener sur un DATA SHOW les images pour que cette édition soit meilleure que la précédente. Il faut qu'on instaure du personnel de gardiennage au niveau de cette place». Et concernant les démolitions des kiosques des places Jeanne d'Arc (2) et Maghreb en face de la grande poste (4), M. le Maire d'Oran précise: «Nous attendons des propositions des propriétaires. On leur a donné l'embaras du choix pour qu'ils ne soient pas lésés. Nous sommes au service du citoyen. Rénover et donner une belle image de notre ville est notre leitmotiv». Il y a lieu de signaler qu'une équipe technique de la ville française de Strasbourg arrivera à la fin de ce mois courant et aura la tâche de travailler en collaboration avec celle d'Oran pour l'embellissement du site de la Cathédrale. Les travaux de la salle de cinéma Marhaba débiteront comme prévu dans vingt jours. A

noter que le P/APC d'Oran qui est à cheval pour l'aboutissement des projets à terme, veille au grain. Le premier magistrat de la ville a déjà donné des consignes précises afin d'élaborer un plan d'action visant à préserver la ville, notamment en matière d'identification des sites et des quartiers devant être ciblés par cette action d'envergure. Outre la préservation et l'entretien, il est également prévu l'embellissement de l'ensemble des artères par des actions de nettoyage et de plantation d'arbustes, en plus d'ornements de certaines places. Autant d'initiatives prises dans le but de contribuer à la sauvegarde de cette ville. Ainsi, l'ensemble des actions menées reposera sur la préservation des sites et des monuments historiques d'Oran. Des opérations allant dans ce cadre sont prévues dans le programme communal qui aura, en plus de la sauvegarde du patrimoine, l'entretien et l'embellissement des quartiers et des principales artères de la ville. **N.B.**

Paru aux éditions ANEP
«Kamar ou le temps abrégé», le dernier roman de Bouziane Benachour



L'écrivain, dramaturge et journaliste, Bouziane Benachour, a présenté, samedi à Oran, son dernier roman "Kamar ou le temps abrégé" paru aux éditions ANEP. Cet ouvrage s'inspire d'une histoire véridique vécue par un membre d'un groupe de légitime défense (GLD) dans la région de Tissemsilt, a indiqué l'auteur lors d'une séance vente-dédicace au Centre culturel de l'APC d'Oran. "En assistant, il y a quelques années, à un festival de poésie Melhoun, j'ai été surpris de voir un GLD en tenue militaire et kalachnikov à l'épaulé déclamer un poème d'amour", a-t-il souligné, ajoutant qu'en l'abordant, ce dernier lui a raconté son histoire. Le GLD avait demandé la main d'une femme qu'on lui refusa à plusieurs reprises, mais finit par l'avoir après insistance. Malheureusement pour lui et en plein préparatifs du mariage, sa promise fut assassinée par un groupe de terroristes. Cette triste histoire d'amour affligea le dramaturge Bouziane Benachour qui tint à la reproduire dans un ouvrage. Le roman se présente comme un témoignage poignant qui replonge le lecteur dans l'horreur de la décennie noire et met en exergue l'engagement des GLD, cette frange de la société qui a pris les armes pour défendre le pays contre les hordes barbares. Lors des débats ayant suivi la présentation de l'ouvrage, des intervenants se sont accordés à dire que cette oeuvre "mérite d'être adaptée au cinéma, car contenant tous les ingrédients du scénario". Au sujet de la ville d'Oran, omniprésente dans ses oeuvres, l'auteur a déclaré "(c'est) une fixation, peut être, parce qu'on n'a pas beaucoup donné à Oran et je suis amoureux de cette ville, ma ville d'adoption". "Avec Kamar, j'ai changé ma manière d'écrire. Mes premiers romans étaient des témoignages sur les années tragiques que le pays a vécues. Dans cet ouvrage, j'ai essayé de m'éloigner du réalisme direct et de me trouver un style par rapport aux autres écrivains algériens. J'essaie moi aussi d'apporter ma petite touche", a souligné Bouziane Benachour, qui a beaucoup écrit pour le théâtre. L'ouvrage est une fiction de 160 pages qui a pour héros Saber, un homme devenu poète après la perte de sa bien-aimée Kamar. Bouziane Benachour a plusieurs oeuvres à son actif, dont le roman "Brûlures" qui lui valut le prix Mohamed Dib attribué par la fondation éponyme en 2012. Il est aussi l'auteur de la pièce théâtrale "Syphax" produite par le Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran (TRO) dans le cadre de la manifestation internationale "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011". Parmi ses productions récentes, l'auteur compte aussi une adaptation théâtrale du roman "Le Quai aux fleurs ne répond plus" de Malek Haddad (1927-1978), qui sera proposée au titre de la manifestation internationale "Constantine, capitale de la culture arabe 2015". Son roman "Dix années de solitude" sera porté au cinéma, a-t-il indiqué.

Nouveau pôle urbain de Misserghine

Vers le lancement des travaux de réalisation de 8.000 logements

Les travaux de réalisation de 8.000 logements au nouveau pôle urbain de Misserghine (ouest d'Oran), seront lancés prochainement, a annoncé samedi le wali, Abdelghani Zaalane. Le même responsable a indiqué à la presse, en marge de sa visite aux sites du projet de réalisation de 5.000 logements de location-vente (AADL), que ce nouveau pôle urbain proche de la commune de Misserghine baptisé "la nouvelle ville" verra le lancement de la réalisation de 4.000 nouveaux logements AADL et un nombre similaire de logements sociaux locatifs. Ces deux programmes d'habitat constituent le premier noyau d'édification du nouveau pôle urbain dont a bénéficié la wilaya sur un site important au milieu d'Oran et de Misserghine, dans la partie sud-ouest du Groupement urbain de la ville, a-t-il souligné. Le programme de 4.000 nouveaux logements AADL, qui sera concrétisé dans ce pôle urbain, s'ajoute aux 9.000 autres logements de même formule dont a déjà bénéficié Oran au titre du

programme quinquennal en cours, soit un total de 13.000 logements. S'agissant du programme de 9.000 logements AADL dont a été dotée la wilaya en deux phases, il a été procédé à la

réalisation de 5.000 logements à Ain El Beida (commune d'Es Sénia) répartis sur deux sites qui enregistrent un taux d'avancement appréciable surtout avec l'achèvement de la majorité des gros oeuvres. Il est attendu, dans les prochaines semaines, le lancement des travaux de réalisation de 4.000 autres unités dans le même site après l'achèvement des procédures administratives, en cours avec la direction des services agricoles, pour la reconversion de terrains au profit du programme d'habitat. Le nombre de souscripteurs au pro-



gramme AADL a atteint un total de 35.000 inscrits, ont indiqué les services de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement à Oran. Le wali a affirmé que tous les dossiers avalisés par l'AADL seront pris en charge, ajoutant qu'Oran sera renforcé à l'avenir de programmes d'habitat de cette formule au titre du quinquennat de développement. Il a également signalé l'inscription de projets de plusieurs structures au niveau des sites AADL dont des établissements scolaires des trois paliers et autres sanitaires et sécuritaires.

USTO

Un laboratoire de recherche en sciences et génie maritime agréé

Un laboratoire de recherche en sciences et génie maritime a été agréé dernièrement à la faculté de génie mécanique de l'Université des Sciences et technologie Mohamed Boudiaf d'Oran, a-t-on appris du vice-recteur de la faculté chargé des études et de la pédagogie. Agréé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ce laboratoire compte quatre équipes de 16 chercheurs, a indiqué le professeur Beladjine Boumediène. Les équipes élaborent des études et font des recher-

ches sur les thèmes inhérents aux "systèmes des navires", "l'environnement marin", "les moteurs" et "les énergies renouvelables", a-t-il ajouté. Ce laboratoire relevant du département de génie maritime se lancera, après l'obtention de budget en avril prochain, dans plusieurs travaux sur l'environnement, notamment la conception des récifs artificiels avec la direction de la pêche et des ressources halieutiques et l'association Barberousse d'Oran. Dans le cadre d'une convention signée entre l'institut technologique de la pêche et

de l'aquaculture (ITPA) d'Oran et l'université USTO Mohamed Boudiaf, 53 étudiants de master en génie maritime bénéficieront, cette année, d'une formation sur simulateurs dans cet institut, tout comme 23 autres ayant bénéficié de cette formation l'an dernier en obtenant des diplômes. La faculté de génie mécanique dispose de deux bassins de recherche et d'exercices destinés au département de génie maritime, qui sont dépourvus d'appareils de formation en dépit de plusieurs appels d'offres infructueuses, a-t-on souligné.

Chlef

Par B. REDHA

Plusieurs infrastructures de la DJS fermées faute d'encadreurs

Plusieurs tendances aussi fondamentales que prometteuses pour une réelle prise en charge des activités sportives et culturelles de la jeunesse dont des infrastructures en grand nombre, ont été inscrites à l'actif du secteur de DJS et réalisées à 100 % à travers plusieurs communes de la wilaya de Chlef, des infrastructures de jeunes certes en grand nombre mais qui, selon le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Chlef, Mr Fodhil Maaraf, plusieurs d'entre ces infrastructures se trouvent fermées faute d'encadreurs et de gestionnaires, des infrastructures de jeunesse qui sont sans gardiennage, sans personnel d'entretien, sans rien, alors que ces infrastructures ont été réalisées, à ce qu'on sache, pour accueillir des jeunes. Un déficit énorme en matière de ressources humaines que connaît le secteur de la jeunesse et des sports de Chlef dont se sont plaints les jeunes du chef-lieu de commune de Dahra qui quoi que leur maison de jeunes réalisée depuis longtemps se trouve malheureusement toujours fermée, il est de même pour les jeunes du chef-lieu de commune de Moussadek qui insistent pour que leur salle de sports fermée depuis longtemps soit ouverte ; à Dechria, c'est le même problème d'absence d'encadreurs et gestionnaires d'une maison de jeunes qui est elle aussi fermée, des infrastructures toutes équipées mais fermées et cela à un moment où les pouvoirs publics en font l'objet d'une attention particulière pour la promotion du sport dans toutes les régions.

Une fillette tuée par un camion à Sendjas

La localité de Khelaïlia, dans la commune de Sendjas, située au Sud du chef-lieu de wilaya, vient une fois d'être endeuillée par un tragique accident de la route qui s'est produit au sein même d'une ruelle très étroite, ne permettant le passage tout juste d'une seule voiture, c'est le troisième sinistre du genre, des enfants jouant devant le seuil de leur domicile qui se font écraser, toujours et toujours, par des véhicules opérant une marche arrière. Avant-hier, le chauffard d'un véhicule de marque Hilux immatriculé dans la wilaya de Mostaganem qui opérait une marche arrière à vive allure, a percuté une petite fille âgée de 02 ans la tuant sur le coup sous les roues arrière du véhicule, ne peut-on pas trouver un moyen d'éviter que des enfants soient écrasés devant même le seuil de leur maison ? La gendarmerie qui s'est présentée sur les lieux de l'accident, a ouvert une enquête pour qu'après le corps de la petite fille fût évacué vers la morgue de l'hôpital d'Ouled Mohamed.

**Relizane
Réseau routier en travaux, mais retard dans la réalisation**

Hier, c'était un réseau routier intérieur de la ville très défectueux où il était impossible de circuler ni à pied ni en voiture car c'était plein de nids de poule, des tranchées de travaux réalisés sans la mise en état ; mais c'était demi mal, nous dira un taxieur, on pouvait les éviter malgré les difficultés ; mais après le lancement des travaux de réalisation des routes et grâce à dieu, et avec le décapage de toutes les issues, Relizane est devenue suffocante et la circulation est devenue plus difficile car les seules routes non encore touchées sont encombrées et cela par l'avancée des travaux qui marchent à pas d'escargot et un coup de poing n'est pas à écarter de la part des préposés pour le respect des délais. **B. BELHADJ**

Mostaganem**Qui pourra mettre fin aux agissements de la mafia du sable ?**

Alors que les arrestations et les saisies de camions servant au transport du sable par une mafia qui porte un grave préjudice à l'environnement et l'économie, se poursuivent, rien ne semble dissuader ces dangereux bandits, coupables de plusieurs accidents meurtriers sur les routes de Mostaganem. Ces malfrats, agissant souvent le soir à bord de camions sans immatriculation, tous feux éteints, empruntent à chaque fois de nouveaux circuits pour détourner les barages de la gendarmerie ou de la police à l'entrée de la ville. Ils sont allés jusqu'à emprunter des pistes à travers les montagnes et les forêts pour passer à travers les mailles du filet. La gendarmerie est constamment sur le terrain pour pro-

céder à la fermeture de ces pistes, comme l'a signalé le patron des hommes en verts, le colonel Amardjia Mourad. De leurs côtés, certains élus et autres responsables ont essayé de s'opposer aux agissements de ces malfrats qui n'hésitent plus à s'attaquer aux terrains fertiles. C'est le cas d'un élu de la commune de Sour, président de la commission de l'urbanisme et de l'environnement, M. Laroche Hamou, qui a tellement combattu ces gens qu'il a fini par subir des pressions et une véritable cabale. Cet honnête élu a payé cher son courage et son engagement contre ceux qui pillent les richesses de ce pays. M. Laroche, qui avait découvert qu'une entreprise chargée de l'extraction du tuf dans sa région, avait profité de

l'autorisation en sa possession pour aller au delà du périmètre qui lui a été attribué, avait pris ses responsabilités en établissant un PV de constat sur cette pratique illégale et en l'adressant aux responsables concernés. Alors qu'il était persuadé que la réglementation serait appliquée dans toute sa rigueur, ce fut lui qui a fini par recevoir une correspondance mettant fin à ses fonctions sur la base de faux documents établis en son nom. Les auteurs de ce coup fourré ne peuvent être que certains responsables de l'entreprise incriminée, dira-t-il. Une situation qui démontre que cette mafia a des complicités à tous les niveaux sinon le pillage aurait cessé depuis bien longtemps !

Malak M.**L'éternel calvaire de Djamila et ses trois filles à Debdeba**

Tlemçani Djamila, mal voyante, la quarantaine, mère de trois filles, vivait dans une minuscule piaule, sise au 5 rue Djelloul Messoud (Ex-Saint-Charles). Expulsée par les voisins parce qu'elle occupait les lieux illégalement, elle se retrouva à la rue. Après avoir trimbalé ses affaires d'un endroit à un autre, elle trouvera une pièce dans un haouch délabré à Debdeba. Son calvaire ne s'arrêtera pas là puisqu'elle finira par déménager vu la présence d'une femme aux mœurs légères qui recevait des hommes louches dans ce haouch où sont organisées des soirées bien arrosées, dira-t-elle. Mère de trois filles, Missa (7 ans), Imane (14 ans) et Moudida (16 ans), qui acceptent mal cette situation, et qu'elle veut coûte que coûte préserver, elle se bat seule depuis des années. Lors de son expulsion, elle avait eu des

garanties de certains responsables qu'elle serait relogée dans les prochaines opérations, d'après elle. D'ailleurs, sa demande de logement date de plusieurs années. Djamila et ses trois filles rêvent d'un toit décent et d'une vie meilleure. Elle supplie les responsables concernés à venir s'enquérir de sa situation et à décider si elle mérite vraiment un toit ou non ! Enfin, en tant que non voyante, elle ne dispose que d'une misérable pension de 4000 dinars pour subvenir aux besoins de ses filles. C'est à la suite d'une maladie contractée depuis plus d'une décennie qu'elle a perdu l'usage partiel de ses yeux. Sa fille aînée Moudida est en train de su-



bir le même sort qu'elle puisqu'elle présente les mêmes symptômes. Elle risque de devenir mal voyante à la fleur de l'âge à moins d'une prise de conscience des responsables concernés. Depuis plus de sept ans, à l'occasion de chaque mois de Ramadan, cette femme mange au niveau des restaurants "Rahma". **Malak M.**

De bonnes nouvelles pour les automobilistes

La visite du ministre des Travaux publics dans la capitale du Dahra était très attendue vu que Mr. Ouali Abdelkader, fils de Tijditt, connaît mieux que quiconque les problèmes de Mostaganem, notamment celui de la circulation, devenue infernale en certains endroits de la ville comme rapporté par l'article qui a paru dans notre journal avant cette visite. En effet, M. Ouali Abdelkader a donné son accord pour deux nouvelles trémies qui verront le jour du côté de la nouvelle gare routière, située sur le

rond point où se joignent le périphérique de la ville et la route menant vers Mesra. Aux heures de pointe, notamment dès 7h30 du matin et à partir de 16h30, cela prend au moins une demi heure pour sortir de ce bourbier. Avec les travaux du tramway, les automobilistes n'ont pas d'autres choix que de passer par cette route, devenue saturée depuis quelque temps. L'autre trémie sera érigée du côté du rond-point de la nouvelle Cour de justice. Cet endroit est devenu un autre point noir. En été, avec les automobilistes qui

descendent à la Salamandre et ceux qui veulent rejoindre la route d'Oran, il devient impossible de circuler. Le ministre, soucieux de la sécurité routière, a donné des instructions pour l'installation de caméras de surveillance. Le wali de Mostaganem, M. Temmar Abdelwahid, veillera en personne sur la concrétisation de ces projets. Enfin, beaucoup espèrent que la mise en service du tramway en 2017 règlera le problème de la circulation et soulagera les usagers des transports publics.

Malak M.**Béchar****Portes ouvertes sur les forces de défense aérienne**

Les forces de défense aérienne du territoire organisent des journées d'information sur l'armement de défense aérienne du territoire et ce, du 7 au 10 du mois en cours, au niveau du centre de communication territorial de la 3ème région militaire à Béchar. En effet, l'ouverture officielle de cette manifestation dont les objectifs entrent dans le cadre du renforcement des

liens Armée Nation et par-là même renforcer la liaison entre le public et l'institution militaire, a été présidée lors d'une cérémonie par le Général major adjoint, chef de région en présence du Commandant régional de défense aérienne, le Général Ahmed Ramirouche. Cette manifestation donnera l'occasion aux jeunes lyciens de s'informer sur les différentes spécialités et les possibilités de

rejoindre les rangs de cette institution militaire par le biais d'une formation au choix selon le niveau d'instruction et de diplôme requis. Selon le colonel Serhane Omar, responsable du service de la communication des forces de défense aérienne du territoire, toutes les informations seront présentées aux jeunes visiteurs désirant rejoindre les rangs de l'institution. **M. ZINEDDINE**

Jijel

L'huile d'olive à la recherche d'un label

Des prélèvements d'échantillons d'huile d'olive se poursuivent à Jijel auprès de trente (30) huileries traditionnelles, modernes et semi-automatiques en vue de décrocher un label à ce produit, a indiqué samedi à l'APS le directeur de la chambre de l'agriculture, Yacine Zeddami. L'opération, lancée il y a un mois pour les différents types de trituration dans la région, a été faite à la demande de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAF) de Takriertz (Bejaia) en complément de celle qui avait touché, en 2015, onze (11) huileries de la région de Jijel, a ajouté le même responsable. Ces analyses physico-chimiques et sensorielles permettront de déterminer les qualités organoleptiques de l'huile d'olive et d'arriver à "décrocher" un label à ce produit du terroir, d'autant que la région de Jijel est montagneuse et se caractérise par des oliveraies dont le fruit a prouvé ses qualités. Les précédentes analyses avaient révélé des taux d'acidité variant de 0,48 % à 3,92 % pour les catégories d'huile (vierge, extra-vierge, courante et lampante) de cette wilaya forte de 18.000 hectares d'oliveraies. La production moyenne varie de 5 à 9 millions de litres et un rendement de 22 litres par quintal d'olives triturées, selon la di-



rection des Services agricoles (DSA). En outre, l'objectif recherché à travers ces analyses est notamment d'améliorer les conditions de cueillette, de transport et de transformation pour obtenir une meilleure qualité du produit final (huile d'olive), a affirmé M. Zeddami. S'agissant de la cueillette, les responsables de l'agriculture conseillent l'utilisation de filets au lieu du gaulage pour éviter le contact des olives avec le sol, ce qui augmente le taux d'acidité et occasionne des blessures au fruit. Pour ce qui est du transport, les caisses plastiques seraient tout indiquées pour que l'olive séjourne dans de bonnes conditions au lieu

des sacs en jute qui favorisent la fermentation de l'olive, a-t-on précisé. La région compte 134 huileries (47 modernes et 87 traditionnelles) et un effectif de plus de 1.400 oléiculteurs, selon la chambre de l'agriculture. Lors d'une récente rencontre tenue à Guelma en présence d'experts de l'Union européenne (UE) et consacrée à la labellisation des produits agricoles, le directeur de la chambre de l'agriculture de Jijel avait indiqué que les qualités de l'huile d'olive et de la fraise produites à Jijel plaident en faveur de l'obtention d'un label de ces produits du terroir en vue de leur exportation dans les marchés extérieurs.

Ghardaïa

Près de 200 caméras de vidéosurveillance installées

Plus de 199 caméras de vidéosurveillance ont été installées à ce jour dans les lieux publics, artères et ruelles des communes de la wilaya de Ghardaïa, a appris dimanche l'APS auprès de la wilaya. Inscrit dans le cadre d'une stratégie mise en place par les pouvoirs publics pour garantir une plus grande sécurisation de l'espace public, préserver l'ordre public, dissuader les auteurs d'actes de vandalisme et violence, et aider dans les enquêtes sur ces actes, ce système de caméras de vidéosurveillance urbain, intelligent et optimisé, sera étendu à l'ensemble des espaces urbanisés de la wilaya, a-t-on fait savoir. Ce système, qui consiste en l'installation de caméras de vidéosurveillance à utilisation variable, a nécessité la mise en place de 56 km de fibres optiques, raccordés au réseau de téléphonie 4G et relié à un poste central de surveillance, cœur battant de ce système de vidéosurveillance urbaine, doté d'équipements et de matériel de dernière génération, a-t-on expliqué. Ce réseau ultramoderne, qui capte et conserve les images de jour comme de nuit sur un support numérique, a été mis en service progressivement, en application des directives annoncées à Ghardaïa par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en juin dernier en vue de rétablir la quiétude et mettre un terme aux malheureux événements qu'a connus la région. Ce dispositif technologique permet d'identifier à distance et online les auteurs d'actes délictueux, sur la base d'images, et de les enregistrer grâce à des caméras fixes et mobi-

les, étanches et anti-vandalisme, implantées dans des sites publics étudiés, selon la même source. Pour de nombreuses personnes approchées par l'APS, ce dispositif de surveillance dissuasif procure un sentiment de sécurité et confirme l'intérêt que porte l'Etat à la préservation de l'intégrité des personnes et des biens, à la réduction du taux de criminalité, au renforcement de la sécurité publique et de la quiétude du citoyen. La multiplication de ce nouveau système de vidéosurveillance sur la voie publique, les bâtiments et sièges officiels de l'Etat a créé un engouement chez les citoyens pour ce dispositif dans le secteur privé notamment les commerces, habitations et autres espaces.

Plusieurs commerces de Ghardaïa disposent dans leurs locaux de caméras discrètes pour surveiller leurs caisses ou les dépôts de leurs marchandises, a-t-on constaté. Le gérant d'un magasin en plein quartier de Theniet El Makhzen, au chef-lieu de wilaya, a expliqué qu'il a truffé son magasin de caméras pour décourager les vols et démasquer les personnes qui s'approvisionnent sans payer, ainsi qu'en cas de litige ou de contestation de la monnaie, précisant qu'il suffit de rembobiner le film pour déterminer l'erreur et clore l'incident. Un autre commerçant, victime d'un cambriolage avant d'installer des caméras dans son commerce, estime que l'installation de vidéosurveillance le sécurise plus.

Batna

Distribution de 230 logements sociaux à N'gaous

Les clés de 230 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires jeudi dans la commune de N'gaous (Batna), dans une atmosphère de joie, a-t-on constaté. Le wali de Batna, Mohamed Salamani, qui a présidé la cérémonie de distribution, a affirmé qu'il ne s'agit-là que de la "première étape" d'un programme portant sur l'attribution, en 2016, "d'importants quotas de logements publics locatifs". Les communes de Fesdis, d'Ain Touta et de Seggana seront les "prochaines étapes" de ce programme de distribution qui donnera lieu, en novembre prochain à l'occasion de l'anniversaire de la

Révolution, à la remise des clés d'un ensemble de 3.500 logements, a ajouté le chef de l'exécutif local. De son côté, le chef de la daïra, Mohamed Bekkache, a indiqué que 460 autres LPL, en réalisation dans le cadre du programme 2010-2014, seront "prochainement" achevés dans la commune de N'gaous qui a également bénéficié de 422 aides à l'habitat rural et de 126 logements promotionnels. La cérémonie de distribution des clés a donné lieu à un spectacle de chants folkloriques animé par la troupe Refaâ au milieu de salves de baroud, élevant de plusieurs crans la joie des familles attributaires de ces logements.

Pomme de terre d'arrière-saison Plus de 541.000 qx prévus à Ouargla

Une production de 541.500 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue, dans la wilaya de Ouargla, au titre de la saison agricole (2015-2016), a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). L'opération de cueillette, entamée depuis mi-décembre dernier sur une superficie totale de 1.578 ha réservée à cette filière agricole, a donné lieu à ce jour à une récolte de 516.200 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison, a précisé le chef du service de la production et de l'appui technique à la DSA. Les surfaces agricoles dédiées à ce type de culture dans la wilaya de Ouargla ont enregistré une hausse estimée à 300 ha, par rapport à la dernière saison agricole, a indiqué Djamel Boutlala. Ces superficies sont concentrées, notamment, à travers divers périmètres agricoles répartis sur le territoire des communes de N'goussa, Sidj-Khouiled, Rouissat, Témacine, El-Hedjira et Taïbet, dont la superficie consacrée à cette filière agricole au niveau de cette collectivité a connu, lors de l'actuelle saison agricole, une extension de 150 ha, a-t-il ajouté. Ces résultats, jugés "encourageants" ont été réalisés à la faveur de différents facteurs, dont l'encouragement et l'accompagnement technique accordés aux agriculteurs, a-t-il fait savoir. L'ensemble des moyens requis pour améliorer la qualité de production ont été mis à la disposition des agriculteurs, notamment l'acquisition des quantités d'engrais organique, à raison de 290 quintaux/ha, a-t-il encore fait savoir.

Khenchela

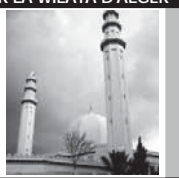
Découverte de vestiges d'armes remontant à l'époque coloniale



Des vestiges d'armes "remontant probablement à l'époque coloniale", enfouis sous terre, ont été découverts samedi à proximité immédiate du siège de la wilaya de Khenchela, a-t-on constaté. Il s'agit d'une "quantité considérable de vestiges d'armes" découverts "pratiquement sous le siège de la wilaya par un entrepreneur procédant à des travaux de renouvellement du mur de clôture de l'enceinte", a précisé M. Hocine Khaldi, directeur local des moudjahidine. L'opération de mise au jour de ces armes se poursuit avec la collaboration des services concernés afin d'en déterminer l'origine et la quantité exacte, selon le même responsable qui a fait savoir à l'APS que le lot découvert sera conservé au musée régional du Moudjahid pour être présenté au public. M. Khaldi a rappelé que des restes de martyrs ont été découverts au cours des années 1980 dans la même zone.

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ALGER

Fadjr	06 : 10
Dohr	13 : 02
Asr	15 : 58
Maghreb	18 : 26
Icha	19 : 46



Par OULD OGBAN

Les écoles primaires dans un piteux état

Lors du briefing de dimanche dernier, le wali a donné des instructions fermes et des orientations nécessaires pour la bonne exécution de la stratégie et de la démarche à suivre pour l'exécution des décisions prises lors de ses rencontres avec les membres de l'exécutif de wilaya. Répondant aux nombreux questionnements liés au secteur de l'éducation qui fait face à son laxisme, le wali a fait une fois de plus de surprises révélations allant dans le sens des responsabilités entre la Direction de l'éducation et le contrôle financier en passant par la Direction des équipements publics, sur les retards dans la réalisation des infrastructures scolaires et leurs équipements. "Plusieurs écoles primaires notamment en milieu rural sont dans un état de délabrement avancé et pour cela, je vous demande de m'établir un rapport avec photos de leur état que je remettrai à madame la ministre de l'Éducation dès son arrivée à Saïda pour une visite officielle dans les prochains jours", dira le wali, en s'adressant à la directrice de l'éducation qui se trouve à la tête, devenue une cible d'enjeux considérables. Au niveau de la direction de l'éducation qui se vide de ses cadres compétents et ou pédagogues, psychologues et parents d'élèves ont fini par perdre confiance en l'école. "Les excuses sont faites pour s'en servir", comme dit un proverbe wallon. Un secteur qui échappe à tout contrôle et bénéficiant donc d'appuis, qu'il serait vain d'occulter par le rapport accablant établi par les élus de la commission de l'APW. Un ras le bol général qui ne semble nullement écorcher les certitudes de madame la ministre de l'Éducation. En tout cas qu'on ne vienne pas nous dire que la SECHERESSE est à l'origine de l'échec scolaire.

Cela s'est passé avant hier à Ain El Hadjar Tentative de suicide d'une jeune fille de 17 ans

Une jeune fille, âgée de 17 ans, résidant dans la daïra de Ain-El-Hadjar, éloignée du chef-lieu de wilaya de quelques encablures, a été miraculeusement sauvée d'une mort certaine par les éléments de la Protection Civile de la daïra en question et ce, après avoir avalé une grande quantité d'acide dans l'intention de mettre fin à ses jours. Ce sont ses parents qui ont donné l'alerte. Evacuée vers l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda, elle a subi un lavage d'estomac. Selon une source hospitalière, ses jours ne sont pas en danger. Une enquête judiciaire est ouverte pour déterminer les causes qui ont poussé cette jeune fille à la fleur de l'âge à passer à l'acte fatal. Il n'en demeure pas moins que le phénomène de suicide ou de tentative de suicide prend de l'ampleur !

Saïda cherche désespérément son APW

Depuis le mois de novembre 2015 à nos jours, l'APW de Saïda ne s'est pas réunie. La population de Saïda vit mal ce gel des activités de notre honorable institution élue, qui se retrouve actuellement amoindrie de 04 membres-élus sur les 39 que compte l'assemblée. Renseignément pris, ces 04 élus ont été écartés de l'assemblée suite à une décision de justice rendue le 31 janvier dernier avec leur condamnation par la Cour d'appel à 06 mois de prison avec sursis et 50.000 DA d'amende, frappée avec en plus d'une éligibilité à vie (affaire du CD). La question qui s'impose: Est-ce que le fait que l'APW soit rattrapée par ce scandale, la pousse à geler ses activités ou bien, c'est pour d'autres raisons que l'on ignore que l'APW a fermé boutique. Alors qui va faire régner l'ordre au royaume du désordre?

La délinquance en progression, la police ne chôme pas

Malgré les patrouilles de lutte et de dissuasion que mément policiers et gendarmes, la délinquance prend de l'ampleur dans une wilaya qui respire difficilement aujourd'hui. Saisies de boissons alcoolisées et là, à ce titre, on peut donner une note à Saïda "Vingt sur Vingt" et ce, malgré l'interdiction des ventes clandestines de boissons alcoolisées et l'arrestation des vendeurs dont l'âge varie entre 25 et 40 ans, démantèlement des bandes de malfaiteurs liés à divers délits, retraits de permis de conduire dont le dernier nombre enregistré par la sûreté de wilaya est de 380 pour le seul mois de janvier dernier, comparativement à celui du mois de novembre 2015 qui est de 488, tel est le menu quotidien des soldats bleus de la police de Saïda. Pour ce qui est de la boisson alcoolisée qui est un secteur juteux et qui

rapporte gros, Saïda vit encore, contrairement à d'autres villes du pays surtout avoisinantes, une période d'anachronisme en matière d'application des lois relatives à la prohibition de boissons alcoolisées. Une loi caduque, décrétée par les autorités de l'époque et qui n'est pas prête d'être abrogée.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette mesure d'interdiction aurait fait pour certains bien pensants, beaucoup de mal que de bien mais elle n'aura certainement pas empêché la pratique de la contrebande qui s'est insidieusement installée et développée.

Les chiffres ahurissants fournis par les services de police en font foi. Certes, le dispositif de sécurité est renforcé, des brigades pédestres des agents en civil et en tenue sont organisées quotidiennement pour arrêter les délinquants pour arrê-

ter les "vendeurs de rêves" du kif et des comprimés de psychotropes, des patrouilles motorisées sillonnent la ville dans ses quatre coins et recoins de son ventre, des contrôles inopinés sont aussi organisés et sont souvent l'objet d'arrestations de malfaiteurs recherchés et malgré tous ces efforts déployés par les services de sécurité, Saïda jadis havre de paix respire difficilement.

A plus forte raison lorsque les statistiques éventées par la police de Saïda parlent aussi de cette délinquance aux allures féminines, allusion faite aux femmes qu'on arrête aussi pour divers délits, cela donne a priori un frisson dans le dos après que le phénomène de la criminalité féminine eût été jusque-là étranger à la région et à la religion. Qui ose aujourd'hui dire que les multiples facettes de la criminalité relèvent du terrain exclusif des hommes.

Saïda au rythme d'une nouvelle urbanisation

Une foule d'actions visant la réhabilitation de l'aménagement urbain est engagée dans les quartiers de la ville et la mise sur pied d'un comité technique pour embellir la ville et à qui le wali Boukarabila a confié sa présidence à l'inspecteur général de l'administration de la wilaya, Mr Bekkouche, fraîchement installé à Saïda, après avoir exercé ces mêmes fonctions dans la wilaya de Mascara. Longtemps confiné dans la fonction mono-administrative avec un tissu urbain désarticulé, le chef-lieu de wilaya vit ces derniers temps aux rythmes d'une nouvelle urbanisation. Aux fins de corriger ce "coup parti", des actions allant dans le sens de la réhabilitation de la fonction aménagement ont été initiées, faut-il le dire, par le wali de Saïda.

«Rendre à Saïda ses lettres de noblesse tel est mon vœu», dira-t-il souvent dans les réunions de travail qu'il anime avec les directeurs de l'exécutif de wilaya ou les élus. Parmi les actions tant attendues par la population qui sent une nette amélioration de son cadre de vie, figure l'approvisionnement en eau douce. En somme, Saïda durant ces derniers mois est devenue un gigantesque chantier d'amélioration urbaine. Même les sièges de certaines institutions de souveraineté, situés au niveau de la Cité administrative, ont été touchés par ce programme d'action, jamais vécu dans la ville de Saïda.

Un fait rare et combien surprenant est ce fait de voir un wali se promener en simple citoyen dans les quartiers de la ville et ce, sans aucune protection mêlée à la foule et aux petits gens. Ce type de comportement outre le fait qu'il permet au premier responsable de wilaya de sortir des rapports écrits et de constater ainsi de visu l'état de la ville lui permet d'avoir une idée sur le "Nouvel Habillage" qu'il compte coudre pour Saïda. Du côté de la popula-

tion saïdie qui a constaté que l'éclairage public a été rétabli ces derniers temps dans la grande majorité des quartiers, espère aussi que le wali Boukarabila fera quelque chose pour sauver ce qui reste à sauver de cette ville. En tous les cas, Boukarabila Djelloul donne l'impression de remettre les pendules du développement à l'heure, nous confie un ex-cadre de la Nation qui a fait les beaux jours de plusieurs wilayas du pays. Il est aussi important de souligner que la succession des wallis (03 en 03 ans) a toujours été imprégnée d'un semblant d'échec, un sentiment ou un constat qui fait l'unanimité au sein de la population locale. Et ce n'est pas Mr Boukarabila qui nous contredira. L'actuel Si Djelloul Boukarabila après avoir fait les beaux jours dans les wilayas de Relizane, El-Bayadh et Khenchela, fera-t-il mieux que ses prédécesseurs Abderrahmane Boubakar et Saïd Meziane? L'avenir nous le dira!

Opération de lifting pour l'hôpital «Ahmed Medeghri»

Pour une amélioration du niveau des prestations sanitaires au sein de l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda, là où la vie du patient était calculée sur celle d'un Hamster - certaines restructurations et aménagements ont été récemment effectués afin de rendre possible ce qui est souhaitable pour les patients, nous dit-on. «Un malade qui doit être hospitalisé ou qui viendra pour une visite au malade ne cherche qu'une seule chose: avoir un minimum de considération et être attentivement écouté, le laxisme et l'anarchie régnant au cours de ces derniers temps n'ont plus leur raison d'être aujourd'hui et

ces pratiques sont complètement abolies au niveau de l'hôpital et même à la maternité "Hamdane Bakhta" longtemps décrits par la population de Saïda», nous confie le DSPS de la wilaya. Toutes les commodités relatives à l'hygiène précédemment défectueuses et hors d'état de service ont été remises à neuf, a-t-on constaté. Un décor qui a été aussi harmonisé au niveau de l'entrée principale de l'hôpital par des plaques lumineuses, orientant les visiteurs vers les différents services hospitaliers. De même pour les unités extrahospitalières, polycliniques, salles de soins que ce soit au niveau du chef-lieu de wilaya ou

dans les zones rurales et qui constituent en fait un maillon important pour assurer à toute personne une couverture sanitaire efficiente, leur réfection et leur mise à niveau sont inscrites dans ce même programme, avon-nous appris. En attendant, les responsables du secteur de la Santé mettent les bouchées doubles en attendant la visite du ministre de la Santé, M. Boudiaf qui a pourtant promis lors de sa visite officielle du mois de février de l'année 2015, l'envoi de deux radiologues de Cuba d'autant plus que la seule et unique radiologue de l'hôpital Ahmed Medeghri vient de démissionner récemment.



BARÇA

Paul Pogba s'éloigne de Barcelone

Alors que Paul Pogba était un temps pressenti au FC Barcelone, le club catalan aurait fait machine arrière. Des raisons sportives et économiques. Alors que Paul Pogba était annoncé avec insistance du côté de la Catalogne l'été prochain, le Barça aurait finalement laissé tomber la transaction du milieu français, selon El Mundo Deportivo.

Les raisons sont simples : le coach catalan Luis Enrique estime que la priorité du recrutement sera en défense, avec les arrivées souhaitées d'un défenseur central et d'un arrière gauche. Mais aussi, en attaque (notamment après l'échec des négociations avec le Celta Vigo pour Nolito cet hiver). Le techni-

icien pense même avoir assez de joueurs concernant le milieu.

Puis, le prix du transfert et la concurrence. Le FC Barcelone aurait prévu de dépenser 65 millions pour s'attacher les services du Turinois. Sauf que des clubs comme Manchester City, Chelsea ou le Real Madrid seraient prêts à en dépenser 80 selon le journal. Les Blaugranas ne peuvent pas se permettre cet été de dépenser une telle somme.

Très impressionné et adepte du style de jeu barcelonais, Paul Pogba aurait été très heureux de rejoindre le club espagnol. Mais avec ce revirement de situation, il serait très déçu selon le quotidien, et commencerait à voir ailleurs. Notamment au Real Madrid, où Zinedine Zidane est aujourd'hui l'entraîneur. Mais les relations entre son agent, Mino Raiola et le président madrilène, Florentino Perez ne seraient pas au beau fixe actuellement.

WEST HAM

Un nouveau bail pour Bilic ?

Selon le Sunday Mirror, West Ham souhaiterait blinder l'engagement de Slaven Bilic. Le manager des Hammers pourrait parapher un nouveau bail de longue durée. Arrivé l'été dernier à West Ham, Slaven

Bilic (47 ans), l'ancien coach de l'Hajduk Split, du Lokomotiv Moscou et du Be-

siktas Istanbul, pourrait prolonger son contrat qui expire en juin 2018.

Selon le Sunday Mirror, les Hammers souhaite-

raient blinder l'engage-

ment du technicien croate, qui pourrait remplir pour trois saisons avec l'actuel sixième de Premier League.

TOTTENHAM
Pochettino : «Tout peut arriver»

Tottenham peut-il vraiment croire en ses chances d'être champion d'Angleterre cette saison ? Selon Mauricio Pochettino, qui s'est exprimé après la victoire de son équipe contre Watford (1-0), samedi, la réponse est oui, tant que ses joueurs gardent le même état d'esprit. «Vous pouvez voir dans leurs yeux, leur envie, leur énergie, qu'ils y croient. La croyance est le mot le plus important. Si non pensons que c'est possible, alors tout peut arriver», a confié l'entraîneur des Spurs dans des propos relayés par la BBC.

«Nous sommes dans une très bonne position (2e à 5 points de Leicester, leader de Premier League), mais nous devons continuer à travailler et ne pas trop penser à l'avenir. Pour moi, historiquement, Tottenham est l'un des plus grands clubs en Angleterre. Ce n'est pas une surprise», a ajouté le technicien argentin.

BAYERN

L'agent de Lewandowski : «Il y a quelque chose avec le Real Madrid»

L'agent du joueur polonais s'est montré assez évasif au sujet du futur du buteur. Si Robert Lewandowski se montre très performant avec le Bayern Munich, il pourrait rejoindre Santiago Bernabeu dès l'été prochain. Dans le viseur du Real Madrid, le joueur aurait bien des approches avec le club merengue selon son agent, Cezary Kucharski. Samedi soir, Lewandowski a

été élu joueur polonais de l'année. Lors de la cérémonie, l'agent du joueur fut sondé à propos de l'avenir du buteur : «Il y a quelque chose avec le Real Madrid ?» ce à quoi il a répondu : «Oui, il y a quelque chose.» Une déclaration évasive qui devrait relancer les rumeurs concernant un Lewandowski toujours très apprécié par les plus grands clubs européens.

LEICESTER

Jamie Vardy prolonge jusqu'en 2019

L'attaquant de Leicester Jamie Vardy a prolongé son contrat avec les Foxes jusqu'en 2019.

Il est le meilleur buteur du championnat d'Angleterre avec 18 réalisations. Jamie Vardy, qui affole les compteurs cette saison en Premier League, sera très certainement sollicité par les différents clubs qui constatent le réel potentiel de l'international anglais. Leicester s'est quoi qu'il en soit protégé en prolongeant le contrat de son crack de 29 ans jusqu'en 2019. «Je suis absolument ravi de me battre pour obtenir quelque chose de spécial avec ce club. Je n'ai jamais connu un état d'esprit comme celui de cette équipe - des propriétaires, au directeur et son personnel en passant par les joueurs et les fans. Je veux en faire partie pendant une longue période», a pour sa part réagi le principal intéressé sur le site officiel du club.

CHELSEA

Hazard : «J'ai envoyé un message à Mourinho pour m'excuser après son limogeage»

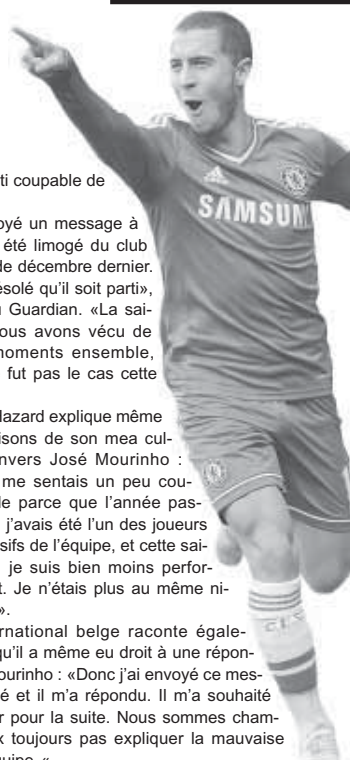
Le milieu offensif de Chelsea, Eden Hazard, dit s'être senti coupable de l'éviction du manager portugais au mois de décembre.

L'ailier de Chelsea, Eden Hazard, a expliqué avoir envoyé un message à José Mourinho pour s'excuser après que ce dernier ait été limogé du club anglais. L'ancien coach des Blues avait été viré au mois de décembre dernier.

«Je lui ai envoyé un message pour lui dire que j'étais désolé qu'il soit parti», a déclaré l'ancien Lillois au Guardian. «La saison dernière, nous avons vécu de très beaux moments ensemble, mais ce ne fut pas le cas cette année».

Eden Hazard explique même les raisons de son mea culpa envers José Mourinho : «Je me sentais un peu coupable parce que l'année passée, j'avais été l'un des joueurs décisifs de l'équipe, et cette saison, je suis bien moins performant. Je n'étais plus au même niveau».

L'international belge raconte également qu'il a même eu droit à une réponse de Mourinho : «Donc j'ai envoyé ce message à José et il m'a répondu. Il m'a souhaité tout le meilleur pour la suite. Nous sommes champions, je ne peux toujours pas expliquer la mauvaise passe qu'a connu l'équipe».



JUVE

Massimiliano Allegri dément un départ à Chelsea la saison prochaine

Annoncé à Chelsea la saison prochaine, Massimiliano Allegri, l'entraîneur de la Juventus Turin, a repoussé les rumeurs de départ. «Je vais ouvrir et fermer le débat sur ce que je vais faire l'année prochaine, a déclaré Allegri dont les propos ont été repris par le quotidien sportif italien la Gazzetta dello Sport. J'ai un contrat avec la Juventus jusqu'en 2017. J'y suis bien et nous travaillons pour construire un avenir à cette équipe. Nous avons des objectifs importants à atteindre. Cela n'a pas de sens de parler de l'avenir.»

WA Mostaganem 5 - IS Tighennif 0 Le Widad puissance 5

La formation widad n'aura fait qu'une bouchée de l'agonisante équipe de Tighennif, en l'enfonçant de surcroît au profond des abysses du classement. La rencontre fut à sens unique tant les protégés ont dominé des pieds et des mains les gars de l'Idéal. Les Widad annoncèrent la couleur dès la 13ème mn de jeu par l'entremise de Lazreg qui ouvrit les débats en inscrivant l'ouverture du score.

Sur leur lancée, les locaux auront d'autres opportunités réelles pour corser l'addition mais ce n'était que partie remise puisque Belahouel Hamza auteur d'un exploit individuel surpréna le portier de Tighennif Bradai 23'mn.

La réaction des visiteurs sera assez timide malgré la volonté affichée pour mieux faire mais il fallait y compter avec la formation widad qui ne laissa rien au hasard en multipliant les actions offensives qui aboutiront avec une troisième réalisation et un double de Lazreg 37'mn.

La seconde période verra le même scénario que la précédente avec une formation locale qui voulait faire la différence et qui malmena son vis-à-vis. Cette nette domination des camarades de Nail sera concrétisée par une quatrième réalisation signée par le remuant Belabdoune qui déjouera de la défense visiteuse pour aller planter une banderille 56'mn. Le festival offensif des Widad ne s'arrêtera pas puisque Belahouel Hamza corsera l'addition à la 64'mn.

Le score aurait été encore très lourd n'était-ce les nombreux gâchis des attaquants locaux.

Adlane B.

Eliminatoires CAN-2016 dames (préparation)

Victoire de l'Algérie face au Mali en amical (5-0)

La sélection algérienne féminine de football s'est imposée vendredi face à son homologue malienne (5-0) en match amical disputé au centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) dans le cadre de la préparation des deux équipes aux éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations-2016 (CAN-2016).

Les cinq buts de la rencontre ont été inscrits par Bouheni et Bara, toutes les deux auteurs d'un doublé, et Affak.

Il s'agit de la seconde joute amicale entre les deux équipes, après le nul 2-2 de mardi au stade communal Chahid Aït-Hocine de Baraki (Alger).

Lors du premier tour des éliminatoires de la CAN-2016, prévu en mars prochain, les Algériennes devaient affronter le Togo, mais ce dernier s'est retiré pour des "difficultés financières".

Les joueuses d'Azzedine Chih ont hérité finalement de l'Éthiopie, selon l'annonce faite par le président de la Fédération éthiopienne de football (EFF), Juneydi Basha sur son compte twitter.

Le vainqueur de la double confrontation Algérie - Éthiopie affrontera au second tour le gagnant de Kenya - RD Congo.

La phase finale de la CAN-2016 se jouera du 19 novembre au 3 décembre prochains au Cameroun.

Tunisie Chenihi buteur en Coupe

La logique a été respectée cet après-midi en huitième de la Coupe de Tunisie puisque le Club Africain s'est imposé face au club de seconde division de M'Saken. L'ouverture du score est la réalisation de l'international algérien Ibrahim Chenihi qui reprend de la tête un centre venu de la gauche. Le second but sera marqué par Meniaoui. Avec ce résultat, les clubistes se qualifient pour les quarts de finale.

LNFA : Groupe Ouest (16ème journée) en revue LeRCBOR en solo

Unique club vainqueur, à l'extérieur, le Raed Chabab Oued R'hiou a très bien négocié son périlleux déplacement chez le Sporting de Médioni et ce, par le biais d'un seul but inscrit, contre le cours du jeu, et dans les dernières minutes de jeu (0-1). Ainsi, les Oranais ont perdu trois précieux points et se retrouvent à 10 unités de retard de leur adversaire du jour qui s'est installé sur la 1ère marche du podium en solo.

En effet, l'ex-co-leader, le CRB Ben Badis, a été tenu en échec à Chlef par le CRB Sendjas (1-1) et rétrograde en position de dauphin avec un retard de 02 points sur le chef de file. A ce sujet, l'équipe hôte (Sendjas) a tout de même récolté dans son compteur un précieux point qui lui sera certainement salutaire pour le décompte final. A Mascara, le duel qui a réuni les deux sociétaires de l'ex-Nationale 1 d'antan (post-indépendance), en l'occurrence le Ghali et l'Espérance de Mostaganem, s'est finalement soldé par une courte mais précieuse victoire de l'équipe locale (1-0). Grâce à ce résultat probant et pour la 1ère fois depuis l'entame de l'actuelle saison, le GC Mascara a pu accéder à la 3ème marche du podium. D'autre part, et contre toute attente, les plus proches poursuivants du haut du peloton, à savoir l'ESM Koléa, l'US Remchi et l'ASB Maghnia ont enregistré des résultats défavorables notamment Koléa et Remchi qui

se sont contentés de scores de parité à domicile devant respectivement la JSM Tiaret (1-1) et le SKAF Khemis Miliana (0-0). Quant aux frontaliers de l'ASB Maghnia, le déplacement chez les Samistes a été clôturé par une défaite de l'équipe visiteuse (2-1) qui reste néanmoins en compagnie de l'ESMK à l'affût des postulants au leadership. Dans le bas du palier, la

lanterne rouge -l'IS Tighennif- a essuyé une sévère correction chez le Widad de Mostaganem, auteur du plus gros score pour le compte de cette 16ème journée. Enfin et toujours chez les mal classés, le MB Hassasna a battu le Widad de Tlemcen sur un score étiéqué (1-0) qui lui permet de remonter de la 13ème à la 12ème place.

Hussein O

RÉSULTATS :

SCM Oran - RCB Oued R'hiou	0-1
GC Mascara - ES Mostaganem	1-0
CRB Sendjas - CRB Ben Badis	1-1
SA Mohammadia - ASB Maghnia	2-1
WA Mostaganem - IS Tighennif	5-0
US Remchi - SKAF Khemis Miliana	0-0
MB Hassasna - WA Tlemcen	1-0
ESM Koléa - JSM Tiaret	1-1

CLASSEMENT

Équipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	diff
01 RCBOR	32	16	08	08	00	16	04	+12
02 CRBBB	30	16	09	03	04	19	13	+06
03 ESMK	28	16	08	04	04	26	18	+08
04 GCM	27	16	07	06	03	17	13	+04
05 ASBM	26	16	08	02	06	30	22	+08
06 USR	24	16	05	09	02	15	09	+06
07 SAM	22	16	06	04	06	15	14	+01
08 SCSO	22	16	05	07	04	12	12	00
09 ESM	21	16	05	06	05	24	21	+03
10 WAM	20	16	05	05	06	21	23	-02
11 WAT	18	16	04	06	06	15	17	-02
12 JSMT	17	16	04	05	07	19	23	-04
13 MBH	16	16	04	04	08	17	24	-07
14 CRBS	15	16	02	09	05	16	18	-02
15 SKAF	15	16	03	06	07	16	23	-07
16 IST	09	16	03	00	13	13	37	-24

SCM Oran 0 - 1 RCB Oued R'hiou

Dominer n'est pas gagner



Stade Habib Bouakeul, très faible assistance, arbitrage correct du trio Naddour - Tazroud - Abene. Avertissements : Balone, Yssad, Ksiouar, Benabed, Belhara et Benabed (RCBOR) But: Belhara 85'.

Une fois encore, le Sporting de Medioni est passé à côté du sujet ; en effet, les poulains de Djebbour ont encore déçu leurs fidèles supporters qui étaient présents au stade Habib Bouakeul et l'échec a été dur à avaler.

En première période, la domina-

tion des « hamama » se dessinait au fil des minutes et tout le monde attendait l'ouverture du score mais les attaquants et surtout le duo Ameur-Habchi manquait énormément de « jus ».

Les R'hiouis ont fait preuve de prudence mais ils ont mené des centres dangereux et Aoued a failli surprendre le keeper des locaux à la 20'.

Il a fallu ensuite attendre la seconde période, pour voir le tableau d'affichage, changer. Les assauts se sont répétés du côté des « ghoualmis » mais sans résultat. Comme

leurs camarades Habchi et Ameur, les Atti, Guedider et compagnie ont raté l'immanquable et c'est finalement le remplaçant de luxe r'hioui, Belhara, qui exploita merveilleusement un mauvais placement de la défense du Sporting, pour planter un but « assassin » à cinq minutes de la fin du match.

Le RCBOR a fait une bonne affaire sur le sol d'El Bahia et sa position dans le haut du tableau est méritée et les « hamama » risquent de revivre le scénario de l'an passé.

Hussein O

Boxe-Championnat d'Algérie

Une occasion de découvrir de nouveaux talents

Le 53e championnat d'Algérie de boxe messieurs qui s'est clôturé samedi soir à la salle omnisports du chahid M'hamed-Nacéri de Chlef avec le déroulement des finales, a été une occasion de découvrir de nouveaux jeunes pugilistes appelés à renforcer prochainement les rangs de l'équipe nationale, a indiqué le président de la Fédération algérienne (FAB), Nabil Sadi. Cette 53e édition s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. L'absence d'un bon nombre de boxeurs d'élite qui se trouvent actuellement en stage à l'étranger pour préparer le tournoi africain qualificatif aux jeux Olympiques-2016, a permis aux sélectionneurs nationaux de découvrir de nouveaux talents qui représenteront la sélection nationale dans un proche avenir", s'est félicité Sadi dans une déclaration à l'AP. Quelque 130 boxeurs de 26 ligues de wilaya ont pris part à ce championnat. La ligue d'Alger a dominé la compétition avec 04 médailles en or et 02 en argent, suivie de près par l'équipe nationale militaire avec 04 médailles en or, une en argent et une en bronze. La troisième place est revenue à la ligue de Sétif qui a obtenu une médaille en or, une en argent et 03 en bronze. "Les finales ont tenu toutes leurs promesses, aussi bien sur le volet technique que celui de l'organisation. Les athlètes ont fait preuve d'un fair-play irréprochable et ont



montré un niveau intéressant", a ajouté le patron de la FAB. En marge de ce championnat, qui s'est déroulé du 02 au 06 février, la Fédération algérienne de boxe a organisé un stage de recyclage au profit de 12 arbitres nationaux, sous la direction de deux experts de l'Association in-

ternationale de boxe amateur (AIBA). "Cet-te session de formation, qui est une première en Algérie, permettra de promouvoir ces arbitres au grade d'une étoile internationale", a expliqué le président de la commission fédérale des arbitres, Merioud Jahid.

Volley-ball- JO-2016 (dames) – Préparation

La sélection algérienne s'incline face à la Tunisie

La sélection algérienne féminine de volley-ball s'est inclinée face à son homologue tunisienne sur le score de 3 sets à 1 (25-18, 25-22, 23-25, 25-22), lors du troisième et dernier match amical disputé samedi, à la salle de Ben Arous (Tunis) dans le cadre de la préparation aux prochaines échéances officielles. C'est la seconde défaite de six algérien contre une

victoire. Le premier match entre les deux équipes a été remporté par la Tunisie 3 sets à 1 (25-20, 21-25, 25-19, 25-14) et le second disputé vendredi est revenue à l'Algérie par 3 manches à 2 (25-19, 25-22, 20-25, 19-25, 11-15). Les volleyeuses algériennes et tunisiennes préparent le tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016, prévu au Cameroun

du 12 au 16 février. Prendront part également à ce tournoi les sélections de Gambie, du Cap Vert, du Burkina faso, du Nigeria, du Ghana, de la RD Congo, du Gabon, du Kenya, de l'Egypte, de l'Ouganda, du Mozambique, du Zimbabwe, du Botswana, du Madagascar et du Cameroun, pays organisateur. Le vainqueur final sera qualifié pour les JO 2016.

Fédération algérienne de cyclisme (FAC)

Adoption des nouveaux statuts de l'instance fédérale

L'assemblée générale de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), réunie samedi en session extraordinaire au siège du Comité olympique sportif algérien (COA) à Alger, a adopté, à l'unanimité, les nouveaux statuts et règlement intérieur de l'instance fédérale, ainsi que le projet du statut type des ligues wilayas. Les 36 membres présents sur les 50 que compte l'assemblée générale, ont approuvé les points à l'ordre du jour, conformément au décret exécutif N°14-330 du 4 safar 1436, correspondant au 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales. Avant l'opération d'approbation, les membres présents ont soumis à la Fédération et au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) des propositions concernant quelques articles, notamment ceux relatifs à la composante de l'assemblée générale, au droit d'approuver ou de rejeter les bilans moral et financier, ainsi qu'au scrutin à bulletin secret. Les membres de l'assemblée générale ont également soumis à l'approbation un projet de lois concernant le code discipli-



naire, précisant que les sanctions de premier degré relevées désormais de l'instance fédérale alors que celles des deuxième et troisième degrés seront gérées par le ministère de la tutelle. Le président de la FAC, Rachid Fezouin, a souli-

gné l'importance de cette loi qui va permettre de régler le statut administratif de son instance vis-à-vis des autorités locales. Le statut type des ligues Wilayas de cyclisme a été également adopté par les membres de l'AGEX.

Equitation-Concours national d'endurance à Beni Tamou

Victoire de Abdi Farid Ahmed en 60 km et Auousti Ahmed en 40 km

Les cavaliers Abdi Farid du club Emir Abdelkader de Tiaret en 60 km et Auousti Ahmed du club de la ligue de Blida en 40 km ont remporté les épreuves comptant pour le concours national d'endurance, organisé samedi au centre équestre du club "Hacienda" de Beni Tamou dans la wilaya de Blida. Le cavalier Abdi s'est imposé dans l'épreuve 60 km devant Moumouni Ali du club Haras El-Djoumhour, alors que la 3ème place est revenue à Djedi Ali du club hippique de Mitidja Blida.

Dans l'épreuve de 40 km, la victoire est revenue à Auousti Ahmed de la ligue de Blida qui a devancé Rebihi Mohamed du Club "Emir Abdelkader de Tiaret" et Asli Abdennour de l'ASELC Tiaret. Les concurrents se sont affrontés en deux épreuves sur deux distances: 60 km pour les chevaux âgés de 4 ans et 5 ans et les cavaliers titulaires du 1er degré et 40 km pour les chevaux de 5 ans et plus et les cavaliers de 14 à 25 ans réservés aux jeunes chevaux.

Le niveau technique de la compétition est jugé "appréciable" par le président du jury, Mourad Benferhat. Ce premier concours de la saison, inscrit au calendrier-2016 de la Fédération équestre algérienne, a regroupé 63 cavaliers et chevaux, issus des clubs équestres du centre équestre de Bordj El Kiffan, le club Haras El-Djoumhour, le club hippique de la Mitidja (Blida), la ligue de Blida, le club Hacienda de Blida, le centre équestre "Emir Abdelkader" de Tiaret et l'Association sportive équestre et de loisirs de la commune de Tiaret (ASELCT). Les lauréats de ce concours national d'endurance ont été récompensés par des cadeaux, en présence des membres de la Fédération équestre algérienne (FEA).

Challenge national "Chelda

Boulanour" à Tlemcen

Victoire de Fethi Meftah et Bouadjane Saadia

Meftah Fethi et Bouadjane Saadia (messieurs et dames seniors) évoluant au club Affak de Ouled Mimoun (Tlemcen) ont remporté le 30ème challenge national de cross "Chelda Boulanour, organisé samedi dans la commune de Chetouane (Tlemcen).

L'athlète Meftah Fethi a déclaré à l'APS: "J'ai participé à ce cross pour jauger mes capacités avant de participer aux compétitions internationales dont le championnat arabe prévu la semaine prochaine en Tunisie".

Concernant les catégories de jeunes, la compétition a enregistré l'illustration d'éléments des clubs des ligues de wilaya de Chlef, de Mascara et de Tlemcen qui ont décroché les premières places en poussins, minimes, cadets et juniors (filles et garçons). Ce cross national a vu la participation de 1.200 athlètes dont 350 filles représentant 85 clubs de 20 wilayas en plus des équipes nationales, a indiqué le vice-président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Hakim Dib.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ORANAVIS D'ANNULATION D'UN AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Il est porté à la connaissance des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°52/2013 du 17/12/2013 relatif aux travaux de viabilisation de lotissements « habitat rural groupé » en lot séparé, site N°02 : Oued Tlelat lots : Douar Chekallil, Hamou Ali, El Mahdia, Graidia, que l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans le quotidien national en date du 11/02/2014 est annulé.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31001496 08/02/2016

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
NIF 097427019000238AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 27/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la direction de la protection civile de la wilaya de Mostaganem, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint paru dans le BOMOP, et les quotidiens nationaux Carrefour d'Algérie et El Djoumhouria en date du 29/08/2013 et le 22/08/2013 portant réalisation d'un centre de regroupement de la protection civile à Sablettes en lots séparés : - lot : bloc motel 02-lot : bloc salle polyvalente + restaurant et dépendance, qu'après l'évaluation des offres en date du 13/10/2013, et la notification du réajustement de l'opération en date du 20/01/2016, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Lot	Soumissionnaire retenus provisoirement	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai	Critère de choix
Lot bloc motel 02	Nader Ahmed NIF N° : 196227120000451	64,25	68.786.768,70 DA	20 mois	Mieux disant

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel, tout soumissionnaire intéressé par les résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière est invité à se rapprocher des services de la protection civile au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le maître de l'ouvrage, peut introduire un recours dans un délai de **dix (10) jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis dans la presse auprès de la commission compétente conformément à l'article 114 du présent décret.

LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31001487 08/02/2016

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE NAAMAAVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret N°10/236 du 07/10/2010, portant le directeur de l'EPH de Naama, informe les soumissionnaires ayant participé dans le cadre de l'avis d'appel d'offres N°01/2014 relatif à :

L'intitulé : fourniture de consommables destinés aux séances de dialyse

Qu'après délibération de la commission de l'évaluation des offres techniques en date du 31/01/2016 il a été retenu ce qui suit :

Désignation de l'opération	Soumissionnaire retenu	Identification fiscale	Note technique	Montant en TTC	Délai de réalisation	Obs
Fourniture de consommables destinée aux séances de dialyse	SARL IMC Ouest	099916000780112	60	27.359.262,83 DA	12 mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de l'autorité compétente. Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher du service contractant au plus tard **(03) jours** à compter du 1er jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément à l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31001504 08/02/2016

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des
organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمن الرحيم

"من أحيا نفسا كأما أحيا الناس جميعا"

صدق الله العظيم

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله ويفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: /0554321403 /0792906730
0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Il frappe à mort son bébé de 6 mois pour continuer de jouer à la console

Un drame familial a eu lieu ce week-end à Denain, dans le Nord. Un jeune père de 26 ans a frappé à mort son bébé de 6 mois, Djason, pendant que la mère de l'enfant était sortie chercher des cigarettes chez son ex-concubin. L'homme aurait battu le bébé qui pleurait car celui-ci l'empêchait de se concentrer sur sa console de jeux, rapporte La Voix du Nord. La mère et le père de l'enfant ont été placés en garde à vue après la mort suspecte du nourrisson. L'homme a reconnu avoir asséné des coups de poing dans le thorax du bébé qui pleurait dans le but de le faire taire. Les faits ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi. La mère de Djason avait appelé les pompiers vers une heure du matin. Elle expliquait alors que « son enfant était sur son lit, elle avait fait rentrer son chien. Ce dernier aurait sauté sur l'enfant lui occasionnant des blessures ». Transporté au CHR de Lille, le petit garçon est décédé à 5h35 du matin.

Ce lundi, une autopsie du corps a révélé que le garçonnet était décédé à la suite de coups portés au niveau du foie et des testicules. Le père est alors passé aux aveux. Selon ses dires, l'enfant s'était mis à pleurer en l'absence de sa mère et alors qu'il jouait à la console. Agacé, il lui aurait donné trois coups de poings « en direction du thorax », précise le procureur de la République de Valenciennes. Au retour de la mère, l'homme aurait inventé l'histoire de l'agression du chien. La jeune femme de 24 ans l'aurait cru et aurait aussitôt appelé les secours.

Le père du bébé était déjà connu de la justice mais pas pour des faits de violences.

Il séquestre sa fiancée 8 mois dans un trou en béton «pour devenir riche»

Des images relayées par un site kényan montrent une jeune femme d'une vingtaine d'années enfermée dans une cache en béton. Particulièrement choquantes, elles révèlent la séquestration de la jeune femme par son petit ami qui l'y aurait gardée plus de huit mois durant dans des conditions indicibles. C'est grâce à des voisins du kidnappeur que la victime a été découverte. Le voisinage de ce petit village isolé avait en effet des doutes sur une éventuelle séquestration de femme et a finalement fait appel à la police pour en avoir le cœur net.

Les agents ont donc investi les lieux pour finalement dé-

couvrir que la fiancée de l'homme, une Tanzanienne d'une vingtaine d'années, était enfermée nue dans un bunker souterrain en béton.

Retrouvée dans un état déplorable mais encore vivante, la jeune femme a survécu à des conditions de détention indescriptibles subies pendant huit mois: nourrie à peine deux fois par semaine, elle gisait nue contre le sol en béton de sa cellule où elle vivait dans la plus totale obscurité. Les muscles de son dos seraient totalement déformés par le contact permanent avec le sol et elle devra rester au moins un mois en réhabilitation pour savoir, les médecins l'espèrent, remarcher et parler normalement.

Son petit ami l'avait séquestrée

pour réaliser un souhait: faire fortune. Il accomplissait ainsi un rituel conseillé par un sorcier local, qui lui avait recommandé pour devenir riche d'enterrer la personne qu'il aimait le plus, relate Buzz Kenya. A cette fin, il s'était donc attelé à la construction d'un bunker en béton avant d'y enfermer sa partenaire.

Sur les images, on voit la jeune femme recroquevillée contre les murs de la cache, dénudée et aveuglée par la soudaine lumière du jour, avant sa libération par la police. Des voisins venus à la rescousse lui parlent en attendant que l'on puisse enfin la sortir de son enfer. Son fiancé a été incarcéré.

32 millions d'euros pour une Ferrari vendue aux enchères

Cette Ferrari 335 S Spider de 1957, dotée d'un impressionnant palmarès, a été adjugée vendredi au marteau pour 28 millions d'euros par un commissaire-priseur chez Artcurial, Hervé Poulain. Frais inclus, la somme que devra déboursier l'acheteur - resté anonyme - sera de 32.075.200 euros, a précisé la maison de ventes. Le précédent record avait été établi par une autre voiture frappée du cheval cabré, une 250 GTO de 1962 adjugée 38 millions de dollars en 2014 (soit 28,9 millions d'euros selon le taux de change à l'époque) à Pebble Beach en Californie. Cette Ferrari d'usine, châssis 0674 carrossé par Scaglietti, provenait de la collection de l'industriel français Pierre Bardinon, l'un des spécialistes Ferrari les plus renommés, décédé en 2012.

Cette maison à 2.000 euros le m² se construit en 1 mois

Depuis avril 2015, une start-up commercialise la PopUp House, une maison «écologique» dont l'ossature en bois se construit en seulement un mois. Focus sur un concept qui cartonne.

Le concept de la PopUp House avait fait le buzz il y a quelques années mais sa commercialisation ne remonte qu'à quelques mois. Ses atouts: un montage ultra rapide et un prix défiant toute concurrence, jusqu'à seulement 2.000 euros le mètre carré selon le modèle, soit nettement moins cher que les bonnes vieilles bâtisses en béton. Et pour couronner le tout, elle est passive, autrement dit particulièrement respectueuse de l'environnement.

Concrètement, des plaques de bois sont assemblées puis visées, un peu comme des Lego grandeur nature. Encore plus étonnant: en rajoutant des panneaux solaires, la maison peut rapidement et facilement devenir à énergie positive, c'est-à-dire produisant plus d'énergie



qu'elle n'en consomme. Une maison propre, économique et construite en à peine un mois. La mise en œuvre est tellement simple que l'idée a rapidement conquis les internautes.

C'est d'ailleurs cette facilité d'exécution que la PopUp House avait mise en avant au travers d'une vidéo publiée il y a trois ans, faisant le tour du web. On pouvait y voir la construction du

prototype en quelques jours à Aix-en-Provence (13), dans le Sud de la France.

À l'époque, la PopUp House n'était qu'un concept, un challenge même pour son créateur qui voulait surtout prendre le pouls du marché avant de se lancer complètement dans ce projet. Voir en clair s'il pouvait exister un marché... La réponse a été très claire: la vidéo a affolé les comp-

teurs. Aujourd'hui, elle a été vue plusieurs millions de fois, suscitant un engouement des professionnels et des particuliers du monde entier.

Car très vite le concept est devenu start-up. Et très rapidement cette dernière s'est fait labelliser Frenchtech. Après plusieurs mois de travail, la PopUp House a reçu en avril dernier l'autorisation de commercialisation. Depuis, c'est tout un business model qui a vu le jour. PopUp House a créé des collections de maisons de plein pied ou avec étages, personnalisables, et dont les surfaces varient de 95 à 250 m².

Surtout, l'entreprise aixoise a organisé son mode de fonctionnement. Elle fournit les plans puis met ses clients en relation avec des entrepreneurs locaux qui se chargent eux-mêmes de construire la maison. Des entrepreneurs que PopUp House forme en amont. À ce jour, environ 140 formations ont été suivies et une vingtaine de maisons ont été assemblées. La société, qui se définit sur son site comme un bureau d'études et d'innovation, espère pouvoir très vite diviser par deux le délai de construction d'une maison...

Une Chinoise se retrouve l'unique passagère d'un avion, en pleine ruée du Nouvel an

Une Chinoise rentrant chez elle pour les fêtes du Nouvel an lunaire a eu l'incroyable surprise d'être l'unique passagère d'un avion commercial, déclenchant les commentaires envieus de ses compatriotes en pleine période de ruée dans les transports.

Lundi, près de 100.000 voyageurs étaient bloqués dans les gares de Canton (sud) en raison de la météo, mais le même jour, la chanceuse passagère, Mme Zhang, posait sur un réseau social des photos de son étonnant vol en solo vers cette même ville. Les clichés postés sur son compte Sina Weibo montrent la jeune femme prenant une pose amusée au milieu des rangées de sièges vides à bord du vol Wuhan-Canton, de la compagnie China Southern.

Son avion accusait 10 heures de retard, et les autres passagers étaient partis sur des vols précédents, laissant Zhang profiter seu-

le des soins forcément attentionnés du personnel de bord.

L'expérience fut «tuhao», a-t-elle indiqué sur internet, en référence à un populaire et ironique terme d'argot chinois décrivant les nouveaux riches et leurs modes de vie parfois luxueux et «bling-bling».

Les plans de vol de China Southern indiquent que la liaison aérienne Wuhan-Canton est généralement effectuée avec un Boeing 737-700, qui peut accueillir en principe 137 passagers.

Le retour des Chinois dans leurs familles pour les fêtes du Nouvel an lunaire — qui débutera le 8 février cette année — est souvent décrit comme la plus grande transhumance humaine du monde, et rempli de voyageurs pressés les gares, aéroports et routes du pays.

Sur les réseaux sociaux, la plupart des internautes enviaient ainsi la surprenante ex-



périence de Mme Zhang, qui lui a permis d'éviter les foules.

«Tu sais que t'es une célébrité, désormais?», demandait un internaute à l'adresse de l'heureuse passagère, dont l'histoire a été abondamment couverte mercredi par les médias chinois mais qui n'en demandait peut-être pas tant.

Un autre commentateur semblait, lui, voir le verre à moitié vide: «Même dans ces conditions, ils ne t'ont pas surclassée ?»

RESTAURANT

PIZZERIA

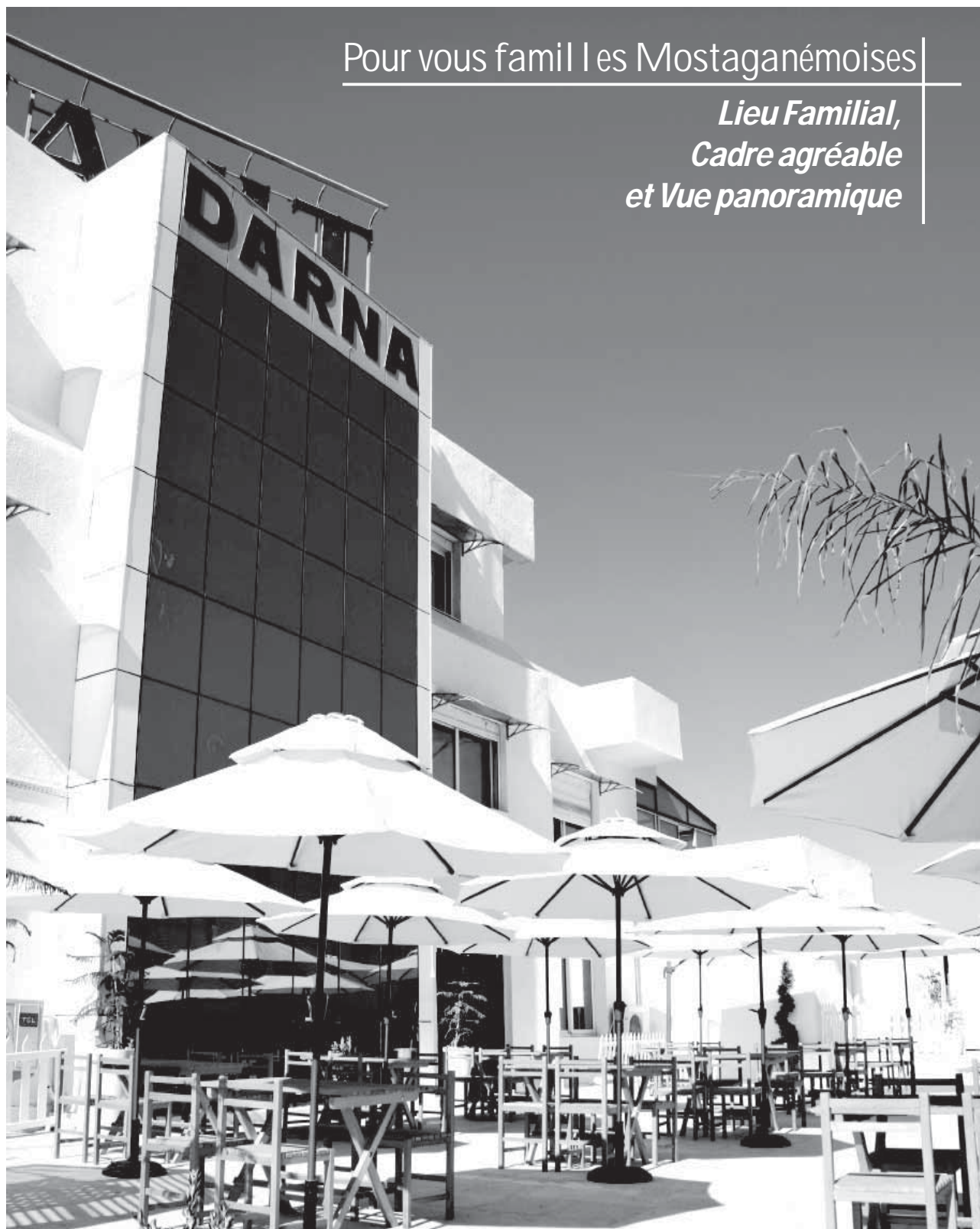
SALON DE THÉ



DARNA

Pour vous familles Mostaganémoises

*Lieu Familial,
Cadre agréable
et Vue panoramique*



Adresse: Salamandre - Au dessus du Show room Renault

Tel: 045 - 31 01 31 - 07 71 16 63 00

Quinze ans après avoir brillé dans le sublime Mulholland Drive, Naomi Watts retrouve David Lynch pour le revival de Twin Peaks, qui s'annonce décidément sous les meilleurs auspices !

Après Laura Dern, Jennifer Jason Leigh, Peter Sarsgaard, Robert Knepper, Tom Sizemore et Amanda Seyfried, Naomi Watts est la dernière artiste en date à rejoindre la nouvelle saison de Twin Peaks qui sera diffusée sur Showtime en 2017. Les 18 épisodes qui se dérouleront dans la petite ville, 25 ans après le meurtre de Laura Palmer, seront tous réalisés par David Lynch.

Ce dernier pourrait également, si l'on en croit les rumeurs, revenir dans la peau du chef du FBI, Gordon Cole. Si seul Kyle MacLachlan a pour l'instant confirmé son retour dans le rôle de l'agent Dale Cooper, ses partenaires à l'écran, Sheryl Fenn, Miguel Ferrer et Sheryl Lee, devraient également être de la partie.

Naomi Watts retrouve David Lynch dans Twin Peaks !



Elizabeth Banks sera Rita Repulsa dans Powers Rangers !

Dans la grande lignée des revivals de films et séries des années 80-90, nous vous avons annoncé en 2014, le retour des Powers Rangers au cinéma. Après les annonces pour les rôles des célèbres guerriers, c'est au tour de la grande méchante Rita Repulsa d'avoir un nouveau visage. Et pas n'importe lequel...

C'est Elizabeth Banks (Pitch Perfect, Hunger Games) qui va jouer le rôle de la grande méchante (femme du seigneur Zedd, pour les fans assidus de la série) qui fut emprisonnée durant des milliers d'années.

Après son arrivée à la télévision en 1993 qui remporta un franc succès, et son expansion dans plus de 150 pays, cette nouvelle version des Powers Rangers, réalisée par Dean Israelite (Projet Almanac), racontera l'histoire d'un groupe de lycéens ordinaires, envahis par des pouvoirs extra-terrestres, vont devoir sauver le monde contre les forces du Mal.

Entre ce nouveau rôle, la réalisation de Pitch Perfect 3 et du remake de Charlie's Angels, Elizabeth Banks n'aura décidément aucun répit face à tant de projets. On attend tout de même avec impatience de la voir dans le rôle de la grande méchante du film.

Le film Power Rangers est prévu pour l'année 2017.

Black, le chanteur du tube «Wonderful life» meurt suite à un accident de voiture

Le chanteur britannique Black, auteur du tube «Wonderful life», est mort mardi à l'âge de 53 ans, deux semaines après un accident de voiture en Irlande qui l'avait laissé dans un état critique, a-t-on appris sur sa page Facebook officielle.

«Colin Vearncombe (son vrai nom, ndlr), 26/5/1962 - 26/1/2016. Tu ne marcheras jamais seul», indique un message publié sur sa page.

Black «est mort paisiblement, entouré de sa famille qui a chanté pour l'accompagner dans son dernier voyage», poursuit le texte, ajoutant qu'un service commémoratif devrait être organisé à Liverpool, sa ville natale, pour lui rendre hommage.

Vearncombe avait été hospitalisé à la suite d'un accident de la route survenu le dimanche matin 10 janvier près de l'aéroport de Cork, en Irlande. Placé en coma artificiel, il souffrait de lésions au cerveau, selon sa page Facebook.

Chanson pop à la tonalité mélancolique, «Wonderful life» (1986) avait rencontré un franc succès dans les hits parades européens, notamment en France. Vearncombe, également peintre et poète, avait par la suite sorti plusieurs autres singles et albums, rencontrant un succès plus confidentiel.



GHOST IN THE SHELL

Michael Pitt sera le grand méchant du film !

L'adaptation du célèbre manga de Masamune Shirow et de l'animé de Mamoru Oshii va accueillir Michael Pitt (Hannibal, Boardwalk Empire) dans le rôle du Rieur, l'un des principaux antagonistes.

L'acteur sera aux côtés de Scarlett Johansson qui jouera la cyborg Motoko Kusanagi dans cette version live-action du manga. Pour les non-initiés, Ghost In The Shell - ou GITS en abrégé - est un manga futuriste cyberpunk publié en 1989 se déroulant dans les années 2030. Kusanagi (Scarlett Johansson) fait partie d'une unité d'élite appelée la section 9, combattant la criminalité.

Le personnage du Rieur (Michael Pitt) est inspiré directement de l'Homme qui Rit de Victor Hugo et de la nouvelle éponyme de J.D Salinger. Présenté comme un hacker surdoué, responsable de plusieurs enlèvements et de chantages industriels, il a eu un rôle central dans la série Ghost In The Shell : Le Rieur où il est montré comme un jeune garçon prénommé Aoi, caché dans un centre spécialisé sur les maladies cybernétiques.

Réalisé par Rupert Sanders (Blanche Neige Et Le Chasseur), le film sortira sur les écrans le 29 mars 2017.

OSCARS

Spike Lee voudrait l'instauration de quotas pour plus de diversité

Le réalisateur américain Spike Lee a appelé mercredi à l'instauration de quotas pour la cérémonie des Oscars, en pleine polémique sur le manque de diversité dans les nominations, qui pour la deuxième année consécutive ne comportent aucune actrice ou acteur noir.

Spike Lee a précisé qu'il n'appelaient pas au boycott à proprement parler de la cérémonie du 28 février prochain, mais lui ne s'y rendra pas.

«Je n'ai jamais utilisé le mot «boycott», a-t-il rappelé dans une interview sur la chaîne ABC.

«Moi je n'irai pas, ma femme n'ira pas non plus, mais tout le monde peut faire ce qu'il veut. Moi ce soir-là j'irai voir le match des New York Knicks au Madison Square Garden», a ajouté ce grand fan de basket.

Interrogé pour savoir s'il prônait l'instauration de quotas pour la prestigieuse cérémonie de remise des prix du cinéma, Spike Lee a répondu: «Oui». «On ne peut pas toujours se servir de la vieille excuse: on ne peut pas trouver de candidats qualifiés... Ce sont des conneries».

«Tout ce truc avec l'Académie c'est une pièce mal dirigée», a encore dit le réalisateur en pointant du doigt l'Académie des arts



et sciences du cinéma qui organise les Oscars.

Les acteurs et actrices nommés pour la cérémonie sont choisis par plus de 6.000 membres de la puissante Académie, à très forte majorité des hommes blancs et âgés.

Après l'annonce en fin de semaine dernière des nominations, Spike Lee est monté au créneau avec d'autres personnalités noires, comme l'actrice Jada Pinkett-Smith, la femme de Will Smith, pointant le manque flagrant de diversité.

Même la présidente de l'Académie, Cheryl Boone Isaacs, a déclaré lundi dans un communiqué avoir «le cœur brisé et se sentir frustrée» par la lenteur des changements.

Spike Lee a dit avoir rencontré Mme Isaacs à l'automne dernier et elle lui avait affirmé vouloir faire changer les choses, mais cela prendra du temps, a convenu le réalisateur.

George Clooney, l'une des plus grandes stars d'Hollywood mais qui n'est pas nommé cette année, a lui aussi estimé mardi dans la revue Variety que l'Académie des arts et sciences du cinéma avait régressé ces dix dernières années en terme de représentation des minorités.



**Importante entreprise nationale
Dans le domaine de la Communication**

Recrute pour son unité régionale d'Oran :
Un Directeur d'unité régionale

Conditions :

- Diplôme universitaire exigé (Gestion, Communication et Management)
- Disponibilité immédiate
- Expérience professionnelle en Management, de plus de 10 années
- Age moins de 50 ans
- Résidence à : Oran et environs

Avantage :

- Cadre de travail agréable
- Statut de cadre supérieur
- Rémunération selon grille des salaires de l'entreprise
- Véhicule de service + téléphone

Ecrire à ANEP N°11 qui transmettra. Anep N°11

مكتب التوثيق الموثق ميراوي كمال
مغنية شارع العقيد عميروش رقم 17 ولاية
تلمسان

إعلان عن بيع بالمزاد العلني
يعلم الموثق الممضى أسفله بأنه سيقام بمكتبه
المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق
السيدة: حبيب ربيعة المزادة بمعايير تلمسان
بتاريخ 1936/03/24، لبيع حقوقها العقارية
المقدرة بنسبة 104/13 جزء من العقار الآتي: دار
معدة للسكن، توجد ببلدية مغنية ولاية تلمسان
بالمكان المسمى حي الفتح تتكون من طابق أرضي
به غرفتين، مطبخ، مراب، حمام ومرحاض وطابق
أول به قاعة استقبال، ثلاث غرف، بهو ومرحاض
سطح به غرفتين ومطبخ مساحتها مائة وثمانية
وثلاثون مترا مربعا 138م، حسب وثائق مسح
الأراضي، قسم: 195، مجموعة ملكية رقم: 03.
وهذا تبعا لأمر بالتصرف في حقوق محجور عليها
الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة بحكمة
مغنية بتاريخ 2016/01/26 رقم الترتيب
16/00034. سيقام هذا البيع بمكتب التوثيق
المذكور أعلاه يوم 2016/02/21، على الساعة
التاسعة صباحا.

الموثق

مكتب التوثيق للأستاذ فزات عمر
01 شارع الأخوة عفان، البلاط، وهران

الهاتف: 041.30.16.26
041.30.16.26

بيع محل تجاري (قاعدة تجارية)
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 10
جانفي 2016، المسجل في 26 جانفي
2016، باع السيد بلقايد مصطفى ولد عبد
الغني، إلى السيد: لزول مصطفى ولد محمد،
قاعدة تجارية (مخزن) مستقل بوهران،
شارع جبار عبد القادر رقم: 07، وتشتمل
على العناصر المعنوية فقط (متوقفة عن
النشاط)، وذلك بمثل قدره أربعة ملايين
دينار جزائري 4.000.000.00 دج. تقدم
الاعتراضات إن وجدت إلى مكتب التوثيق،
وذلك خلال الأجل القانونية. ستوضع
نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني
للسجل التجاري بوهران.

للإعلان / الموثق

مكتب التوثيق الأستاذ راشد سامي عمر
موثق بوهران، 05 تعاونية عدنان مصطفى،
ابسطو، بنز الجير - وهران
إيجار التسيير الحر لقاعدة تجارية
بموجب عقد تلقاه المكتب بتاريخ
2016/02/02، في طور التسجيل، أقرت
الشركة ذات المسؤولية المحدودة "الشركة
الجزائرية لمعالجة وديغ جلود الحيوانات"
لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة
"انكويكس" قاعدة تجارية مستقلة
بوهران، حي الغوالم، ممر شهداء الثورة،
لمدة ثلاث 03 سنوات قابلة للتجديد تسري
بأثر رجعي ابتداء من تاريخ 2016/01/01،
لقاء أجرة شهرية قدرها 100.000.00 دج.
تقدم المعارضات إلى مكتب التوثيق المذكور
أعلاه خلال المواعيد المحددة قانونا. تودع
نسختين من هذا العقد بالمحلق للمركز
الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.
للإعلان / الموثق

مكتب التوثيق الأستاذ راشد سامي عمر
موثق بوهران
02 شارع بوسعيد بلقاسم، بلاطو
م.د.ش.و.د.م.م. "بلانات إكيو أندستريال"
رأسمالها: 1.000.000.00 دج
مقرها الاجتماعي: بنز الجير، تعاونية
الباهية رقم 30، المحل رقم 01 وهران
تعديل القانون الأساسي لم.د.ش.و.د.م.م.
بموجب عقد تلقاه المكتب بتاريخ
2014/12/18، في طور التسجيل، قرر
الشريك الوحيد، السيد هراش عبد العزيز،
توسيع الغرض الاجتماعي للمؤسسة
بإضافة رموز النشاطات التالية: 604604،
305006، 305006. وبناء على ذلك، تم
تتميم المادة الثانية 02 من القانون الأساسي
للمؤسسة المشار إليها. تودع نسختين من
هذا العقد بالمحلق للمركز الوطني للسجل
التجاري لولاية وهران.
للإعلان / الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية النعامة
دائرة المشرية
بلدية المشرية
مصلحة الشؤون الاجتماعية
الرقم 2016/03
وصل استلام التبليغ بالمطابقة القانونية مع
القانون 15-74
طبقا لأحكام المادة 74-15 المؤرخ في 26 ربيع
الثاني 1436 الموافق لـ 16 فيفري 2015 الذي
يحدد الأحكام والقانون الأساسي النموذجي
المطبق على النادي الرياضي الهواي تم هذا
اليوم 2016/01/02. استلام مذكرة المطابقة
القانونية المؤرخة في 2016/01/15 تحت رقم
2016/03 المتعلق بالجمعية المحلية المسماة:
النادي الرياضي المشرية لبلدية المشرية
المسجلة تحت رقم: 100 بتاريخ 1997/03/18
المقيمة: ساحة المجاهدين ببلدية المشرية
الرئيس: بن شكور العربي
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا
لأحكام القانون السالف الذكر.
الرئيس

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ تبون مصطفى
شارع طيبي أحمد - المشرية
بيع قاعدة تجارية
يعن الأستاذ تبون مصطفى الموثق بالمكتب
العمومي للتوثيق بالمشرية، اختصاص محكمة
المشرية، مجلس قضاء النعامة عن بيع قاعدة
تجارية تابعة للسيدة، ميلودي نصيرة بنت بشير،
صاحبة السجل التجاري، شخص طبيعي، قيد رئيسي
رقم التسجيل، 4112736 أ 99، بتاريخ
1999/03/30 بالفرض المحلى للمركز الوطني
للسجل التجاري بالنعامة، المتمثل نشاطه في:
صيدلية 602.101، إلى السيدة: سمروني نور
الهدى بنت علي المولودة في 1991/09/20 بالعين
الصفراء ولاية النعامة، وهي القاعدة التي تستثمر
في محلات تتكون من دكان ومخزن خلفي مساحته
55م، بشارع عاشوري محمد الحي الجديد المشرية
ولاية النعامة وهذا بمثل قدره أربعة ملايين
وثمانمائة ألف دينار جزائري 4.800.000.00 دج تم
هذا الإعلان بطلب من السيدة سمروني نور الهدى
بنت علي، المشرية.
الموثق



Avis aux tôliers et aux particuliers

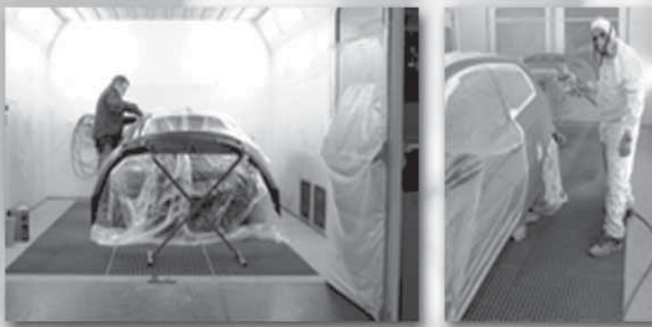


Ceci vous
interesse



- Tous types de véhicules
- Peintures toutes marques
- Préparation de teinte assisté par ordinateur
- Peinture personnalisée

Toutes les peintures disponibles
Vous avez la référence,
nous avons la teinte qu'il vous faut



09h10 : Sayidati	17h30 : Emission El Biatouna
10h10 : Feuilleton Rouyoum Aailiya	18h00 : Le Jt
11h30 : Djinan Wa Kinan	18h20 : Taqdar Tarbah
12h00 : Aalem El Hayawan	18h55 : Alhan Wa Chabeb
13h00 : Le Jt Du 13hoo	20h00 : Le Jt Du 20hoo
13h30 : Feuilleton El Tadjir	21h00 : Emission Djoussour
15h00 : Emission	21h15 : Emission M
16h35 : Dessin Anime Of Side	22h45 : Emission Saa Riyadhha
17h00 : Emission Moutaat El Maida	23h30 : Documentaire El Bihar El Moutaghaira

TF1

10:55 : Petits secrets entre voisins	11:25 : Les Z'amours
11:20 : Petits secrets en famille	12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:00 : Les douze coups de midi	12:55 : Météo 2
12:50 : Petits plats en équilibre	13:00 : Journal
13:00 : Journal	13:51 : Consomag
13:35 : Petits plats en équilibre	14:00 : Toute une histoire
13:55 : Les feux de l'amour	15:05 : L'histoire continue
15:15 : Alerte enlèvement	15:35 : Comment ça va bien !
17:00 : L'addition, s'il vous plaît	16:20 : Comment ça va bien !
18:00 : Bienvenue chez nous	17:15 : Dans la peau d'un chef
19:00 : Money Drop	18:10 : Joker
20:00 : Journal	18:50 : N'oubliez pas les paroles
20:35 : Tirage du Loto	19:25 : N'oubliez pas les paroles
20:45 : C'est Canteloup	20:00 : Journal
20:55 S : Le secret d'Elise	20:40 : Parents mode d'emploi
22:00 : Le secret d'Elise	20:41 : Parents mode d'emploi
23:15 : New York Unité Spéciale	20:46 : Alcaline l'instant
00:30 : Les experts : Manhattan	20:55 : Trapped
01:20 : Les experts : Manhattan	22:35 : Trapped
02:15 : L'actualité du cinéma	00:05 : Histoires courtes

CANAL+

11:55 : Le plus petit appartement de Paris	10:33 : Peanuts
12:10 : Mon oncle Charlie	10:35 : Peanuts
12:37 : Importantissime, les coulisses de l'émission	10:37 : Peanuts
12:40 : La nouvelle édition	10:45 : Consomag
14:03 : Carte blanche	12:25 : 12/13 : Journal national
14:05 : Les recettes du bonheur	13:55 : Un cas pour deux
16:00 : Man on the Chair	15:05 : Un cas pour deux
16:10 : Les brasiers de la colère	16:05 : Un livre, un jour
18:05 : Mon oncle Charlie	16:15 : Des chiffres et des lettres
18:25 : Album de la semaine	17:30 : Slam
18:42 : Carte blanche	19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
18:45 : Le JT du Grand Journal	19/20 : Journal régional
19:10 : Le grand journal	19:30 : 19/20 : Journal national
20:10 : Le petit journal	20:00 : Tout le sport
20:50 : Les Guignols	20:20 Autre : Météo régionale
21:00 : Baron Noir	20:25 : Plus belle la vie
21:55 : Baron Noir	20:55 : Elisabeth II, la révolution d'une reine
22:45 : Spécial investigation	22:30 : Le mari de la Reine, l'inconnu de Buckingham
23:40 : L'oeil de Links	

M6

11:45 : Drop Dead Diva	12:50 : Voyage aux Amériques
12:40 : Météo	Voyage aux Amériques
12:45 : Le 12.45	13:20 : Arte journal
13:10 : Scènes de ménages	13:35 : Retour à Cold Mountain
13:38 : Astuces de chef	16:00 : Couples
13:45 : Les cœurs patients	16:05 : Lady Diana contre Elisabeth II
15:45 : Romance irlandaise	17:00 : X:enius
17:25 : Les rois du shopping	17:25 : Curiosités animales
18:40 : Chasseurs d'appart'	17:50 : Curiosités animales
19:45 : Le 19.45	18:10 : Curiosités animales
20:10 : Scènes de ménages	18:35 : Curiosités animales
20:55 : Top chef	19:00 : Un matin sur Terre
23:10 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs	19:45 : Arte journal
23:55 : Top chef, les secrets des grands chefs	20:05 : 28 minutes
00:15 : Enquête exclusive	20:50 : Tu mourras moins bête
01:40 : Météo	20:55 : Section spéciale
01:45 : M6 Music	22:45 : Paradis : Foi
06:00 : M6 Music	01:05 : La lady allemande du jazz
07:10 : Matt et les monstres	02:00 : Folle Journée 2015
	04:00 : Voyage aux Amériques

arte



Votre soirée

2 20h55 TRAPPED - 1



Réalisé par : Baltasar Kormákur
Baldvin Zophoniasson
Acteurs : Ilmur Kristjánsdóttir (Hinrika) Ingvar Eggert Sigurðsson (Asgeir) Pálmi Gestsson (Hrafn) Ólafur Darri Ólafsson (Andri) Nina Dögg (Agnes)

Des pêcheurs remontent un tronç humain d'un fjord du nord-est de l'Islande. Andri Ólafsson, un inspecteur bourru et taciturne, est chargé de l'enquête préliminaire, en attendant l'arrivée de la brigade criminelle de Reykjavik. Le cadavre aurait été jeté d'un ferry en provenance du Danemark. Les passagers et les membres d'équipage sont retenus au quai du petit port. Mais le capitaine du navire se montre guère coopératif.

TF1 20h55

LE SECRET D'ELISE - 1

Réalisé par : Alexandre Laurent
Acteurs : Bénabar (Jean-Pierre Létilleul (en 1969)) Bruno Salomone (Philippe Marsy) Valérie Kaprisky (Catherine Enthoven (en 2015)) Julie de Bona (Julie) Hélène de Fougerolles (Françoise Marsy) Bruno Bénabar (Jean-Pierre Létilleul) Julia Piaton (Ariane Létilleul)



Ariane Létilleul est de retour à Mérols après avoir appris des informations concernant la noyade de sa fille Elise, survenue quarante-cinq ans plus tôt. En 1969, Ariane, son époux et leur petite vivent dans leur maison familiale de Belleve.

3 20h50

ELISABETH II, LA RÉVOLUTION D'UNE REINE

Réalisé par : Pierre Hurel



On la célèbre aujourd'hui comme une icône unique d'un bout à l'autre de la planète : Elizabeth II, reine d'Angleterre, solidement assise sur le trône depuis plus de 63 ans. Pourtant, au début des années 1990, Elizabeth II a failli perdre pied. L'image de la famille royale s'est détériorée avec la crise entre Charles et Diana, la pression populaire contre les privilèges royaux, l'incendie du château de Windsor... A la mort de la princesse Diana, le peuple a grondé et la monarchie a tremblé. Elizabeth II a dû changer, sortir de sa royale distance, quitter son statut de souveraine intouchable pour devenir la grand-mère de la Nation.



Turquie

Erdogan s'irrite du soutien américain aux kurdes syriens



Le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est irrité dimanche du soutien des Etats-Unis aux Kurdes de Syrie, qu'il dénonce comme proches des rebelles qui mènent la guérilla en Turquie, exhortant Washington à choisir entre lui et les "terroristes de Kobané". Dans l'avion qui le ramenait samedi d'Amérique latine, M. Erdogan a vertement critiqué la visite rendue récemment aux combattants des Unités de protection du peuple (YPG) qui contrôlent la ville syrienne de Kobané par Brett McGurk, l'envoyé spécial du président américain Barack Obama pour la coalition internationale antijihadiste. "Il a visité Kobané en pleine conférence de Genève (sur la Syrie) et s'est fait offrir une plaque par un soi-disant général des YPG", a-t-il noté. "Comment peut-on (vous) faire confiance ? Est-ce que je suis votre partenaire ? Ou alors ce sont les terroristes de Kobané ?", a poursuivi le président islamo-conservateur turc, dont les propos sont rapportés dans la presse dominicale turque. Les YPG constituent les milices combattantes du Parti de l'union démocratique (PYD, Kurdes de Syrie).

Nigeria

Les fossoyeurs enterrent les islamistes de Boko Haram et leurs victimes

Personne n'a été épargné par Boko Haram, pas même les morts. A Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, où le groupe islamiste a lancé son insurrection armée il y a sept ans, les cimetières, débordés et saccagés, ont dû accueillir les victimes et leurs bourreaux. "Ils se sont mis à détruire celle-là", raconte Babagana Modu, en montrant la tombe d'un imam reconnu, un monticule de terre cuite et de sable. "Nous avons essayé de les empêcher. Mais ils étaient armés et nous non. Nous n'avions que nos pelles", regrette ce fossoyeur d'une trentaine d'années. Des histoires, les fossoyeurs du cimetière de Gwanje, le plus grand de Maiduguri, en ont beaucoup à raconter. Elles font toutes froid dans le dos. Leurs récits font ressurgir les camions qui déversaient régulièrement les corps dans un coin de ce cimetière musulman. Certaines victimes y ont même été emmenées vivantes pour être exécutées sur place, au cimetière. "Au plus fort de l'insurrection, 200, 300, 400 corps étaient jetés là. Parfois, les bennes du département sanitaire déposaient trois chargements entiers de corps" par jour, se souvient M. Modu. "Et s'il y en avait encore, ils revenaient le jour suivant. On ne pouvait même plus emprunter la route devant le cimetière, tellement ça empestait". M. Modu exagère peut-être un peu son patron, Bulama Ali, parle de chiffres moins spectaculaires. Mais au vu des attaques meurtrières qui ont secoué Maiduguri ces dernières années, il n'est sans doute pas très loin de la vérité. Les violences de Boko Haram ont fait au moins 17.000 morts dans le nord du Nigeria, majoritairement musulman, depuis 2009.

Bataille d'Alep

Tournant de la guerre civile syrienne



Des milliers de Syriens ont fui Alep en raison des combats et sont actuellement bloqués à la frontière turque. Depuis plusieurs jours, l'armée syrienne de Bachar Al-Assad a regagné de larges portions de territoire dans et autour de la ville d'Alep, au nord-ouest de la Syrie. L'ancienne capitale économique et industrielle du pays est, depuis 2012, un des bastions de la rébellion. Si l'ouest de la ville est resté entre les mains des forces loyalistes, sa partie est et les alentours sont très tôt tombés aux mains des rebelles et restés sous leur contrôle depuis. La progression de l'armée de Damas représente un tournant dans la guerre syrienne, et place les rebelles dans la pire des situations depuis le début du conflit, en 2011. D'autant qu'outre Alep, les rebelles battent en retraite dans d'autres villes du pays sous la pression de l'aviation russe, qui pilonnent leurs positions. Les frappes aériennes de Moscou, lancées en septembre, ont largement pris pour cible l'opposition au régime de Damas, notamment les

djihadistes, mais aussi les composantes plus modérées, comme c'est le cas à Alep. La stratégie russo-syrienne est simple : encercler la ville et couper l'approvisionnement en vivres et en armes en provenance de la Turquie voisine. L'armée russe a ainsi mené un millier de raids aériens depuis lundi, dont une bonne partie autour d'Alep. Cela a rapidement permis à l'armée syrienne de reprendre le contrôle de deux localités voisines et de resserrer l'étau autour de la ville en coupant la principale voie de passage vers la Turquie. Si l'armée avan-

ce davantage vers Alep, « le siège sera total », selon Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) : « A moins qu'ils ne reçoivent une aide urgente des pays du Golfe et de la Turquie, cela pourrait marquer le début de la fin pour eux. » La violence des frappes aériennes et la fulgurance de la reconquête de l'armée syrienne ont poussé plusieurs dizaines de milliers de Syriens – les autorités d'Ankara ont avancé le chiffre de 70 000 – sur les routes en direction de la frontière turque.

Séisme à Taiwan

Course contre la montre pour 120 personnes ensevelies



Les secouristes taïwanais étaient engagés dimanche dans une course contre la montre pour retrouver plus de 120 personnes ensevelies sous les débris d'un ensemble d'appartements qui s'est écroulé après un séisme dans le sud ayant fait au moins 24 morts, selon un bilan encore provisoire. Le bilan de la secousse de magnitude 6,4 qui a frappé le sud de l'île samedi vers 04H00 locales (20H00 GMT vendredi), provoquant l'effondrement d'un ensemble résidentiel de 16 étages et de près de 100 logements dans la ville de Tainan, s'alourdit à mesure que les secours avancent dans leurs opérations. Une enquête a été ouverte sur la construction de l'ensemble d'immeubles tandis que des survivants critiquaient des manquements en matière de sécurité. Dimanche matin, 126 résidents étaient toujours portés disparus, dont 103 coincés "très profon-

dément" sous les débris", selon le maire de Tainan, William Lai, qui a ajouté: "il n'y a aucun moyen de les atteindre directement, c'est très difficile". Le travail des sauveteurs est compliqué par le fait que deux immeubles ont été écrasés par deux autres immeubles voisins, a-t-il expliqué, ce qui les a obligés à consolider les immeubles effondrés avant de creuser. D'après les archives locales, environ 260 personnes habitaient cet ensemble mais les autorités estiment que plus 300 personnes se trouvaient là au moment du séisme, en raison de l'approche des festivités du Nouvel An pendant lesquelles les Taïwanais se retrouvent en famille. Des étudiants occupaient également certains logements sans en avoir été les locataires officiels, selon les mêmes sources. Les secouristes fouillaient les débris dimanche, exhortant les survivants coincés à tenir bon pendant qu'ils tentaient de les atteindre.

Burkina Faso

Libération d'une Australienne enlevée par des jihadistes

Le Premier ministre australien Malcolm Turnbull a annoncé dimanche la libération de l'Australienne Jocelyn Elliott, kidnappée avec son mari médecin mi-janvier au Burkina Faso par des jihadistes liés à Al-Qaïda. "Je confirme que notre ministre des Affaires étrangères Julie Bishop (...) a parlé à Mme Elliott il y a peu de temps", a déclaré M. Turnbull sur la Australian Broadcasting Corporation dimanche matin. Le Premier ministre australien a "remercié le gouvernement du Niger et le gouvernement du Burkina Faso, où les Elliott vivaient lorsqu'ils ont été enlevés". Au même moment, à Ouagadougou, le chef de la diplomatie burkinabè Alpha Barry a indiqué que Mme Elliott "a été libérée aujourd'hui (samedi), elle est arrivée sans problème au Niger.